

Republique Algerienne Democratique & Populaire

MINISTERE de L'ECONOMIE

Centre National d'Information
et de Documentations Economiques

PROJET INT/89/K06/95/99.

***ETABLISSEMENT D'UNE UNITE
MAGHREBINE D'INFORMATION
AU C.N.I.D.E.***

RAPPORT ANALYTIQUE.

JUILLET 1993

S O M M A I R E

	PAGE
I- HISTORIQUE DU PROJET	1
II- RAPPEL DES DONNEES DE BASE	2
1. Objectifs techniques	2
2. Activités et échéancier de réalisation	2
III- CONTRAINTES LIEES A LA MISE EN OEUVRE DU PROJET	3
1. Contrainte tenant à la mise à disposition de l'assistance financière	3
2. Contrainte tenant à l'identification des centres nationaux associés au projet	3
3. Contrainte tenant à la méthodologie retenue	3
4. Contraintes internes au CNIDE	4
IV- BILAN DES REALISATIONS	4
1. Bases de données mises en place	5
1.1. Base de données législative et réglementaire (MAGLEX)	5
1.2. Bases de données statistiques (MAGSTAT)	12
1.3. Base de données opérateurs économiques (MAGOPE)	14
1.4. Fichier des experts Maghrébins (MAGXPRT) ...	18
1.5. Base de données bibliographique (MAGBIB)	20
1.6. Autres bases en rapport avec Le projet	22
1.6.1. Base de données sur les événements ...	23
maghrébins (EVEMAG)	
1.6.2. Base monographies	23
1.6.3. Sujets divers en rapport avec le projet	23

2. Le réseau	24
2.1. L'organisation du réseau institutionnel	25
2.2. Structure du réseau	26
2.2.1. Les points focaux nationaux	26
2.2.2. Le centre coordinateur	26
2.2.3. Les centres associés	27
2.3. Mise en place du réseau	27
2.3.1. Identification des centres d'information	27
2.3.2. Choix des points focaux nationaux	28
2.3.3. Installation du centre coordinateur	33
3. Le Réseau de transmission	34
3.1. Collecte et entrée des données (INPUT)	35
3.2. Transmission et diffusion des (OUTPUT) informations	36
CONCLUSION	40

**Rapport Final sur le projet INT/89/K06/A95/99
Relatif à l'établissement au CNIDE
d'une Unité d'Information Maghrébine**

Aux termes de l'accord signé le 09 novembre 1989 à NEW YORK entre Mr RAZALI ISMAIL, ambassadeur représentant la MALAISIE auprès de l'Organisation des Nations Unies et président du groupe des 77 d'une part, et MR. AYOUZ TAHAR directeur du Centre National d'Information et de Documentation Economiques, d'autre part, un rapport définitif devait être produit sur l'exécution du projet INT/89/K06/A95/99 faisant ressortir un état des dépenses imputées sur l'aide financière de 64.500 \$ avancée sur le fonds PEREZ GUERRERO.

Cet engagement que le CNIDE devait honorer au plus tard le 1er février 1991, a été rappelé par lettre n° 0443/92 du 13 avril 1992, émanant de Mr. JAMSHEED K.A. MARKER, ambassadeur et représentant permanent du PAKISTAN auprès des Nations Unies et actuel président du groupe des 77.

En réponse à cette demande, un rapport d'étape faisant un bref rappel de l'historique du projet, des données de base s'y rapportant et en dressant l'état d'avancement et le bilan financier a été transmis à Monsieur le président du groupe des 77 le 30 mai 1992, la clôture du projet y était fixée à la fin du premier semestre de l'année 1993 et les informations sur le déroulement du processus de réalisation communiquées à cette période.

C'est là l'objet du présent rapport, qui constituera le document de travail à soumettre à la réunion des chefs de centre des divers pays du Maghreb dont la tenue est envisagée en fin d'année.

I - HISTORIQUE DU PROJET

Le projet de création au sein du Centre National d'Information et de Documentation Economiques d'une cellule d'information Maghrébine a été cosigné le 13 octobre 1989 entre le président du groupe 77 et le directeur de l'unité spéciale du PNUD chargé de la coopération technique entre pays en développement.

Ce projet avait auparavant fait l'objet d'une approbation du comité intergouvernemental de suivi et de coordination de la coopération économique entre pays en développement lors de sa 7ème session qui s'est tenue à KUALA LAMPUR (Malaisie) du 31 juillet au 05 août 1989 et adopté lors de la 13ème réunion annuelle des ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 qui s'est tenue à New York le 28 septembre 1989.

Le contrat marquant le lancement du projet a été signé entre le président du Groupe des 77 en qualité d'agence

d'exécution et le directeur du CNIDE en tant que réalisateur du projet.

II - RAPPEL DES DONNEES DE BASES

Le projet en question vise à doter le processus d'intégration des pays de l'Union du Maghreb Arabe d'un mécanisme institutionnel pourvu de la responsabilité de la collecte, du traitement et de la diffusion de l'information et de la documentation économiques et sociales propres à faciliter la mise en oeuvre des objectifs d'intégration maghrébine.

1 - Objectifs techniques :

L'unité maghrébine d'information consiste en la mise en place des banques de données dans les domaines :

- législatif et réglementaire,
- opérateurs économiques,
- experts maghrébins,
- statistiques,
- documentation économiques et sociale en rapport avec les pays de l'UMA.

2 - Activités et échéancier de réalisation :

Les activités au titre du projet ont été ordonnées selon l'échéancier suivant :

<u>Activités</u>	<u>Echéances</u>
2.1. Equipement	
2.1.1. Commande de 2 micros et d'un photocopieur.	mi-décembre 1989
2.1.2. Livraison.	mi-mars 1990
2.2. Logiciels;	déc.89-mars 1990
2.3. Acquisition de la documentation en rapport avec les objectifs du projet.	janv.-mars 1990
2.4. Formation de 3 personnes au centre de documentation de la ligue arabe (ALDOC).	janv.-fév. 1990
2.5.1. Collecte de la documentation et des informations relevant du projet auprès des centres et institutions	
# Maroc	janv. et sept. 90
# Mauritanie	janv. et sept. 90
# Tunisie	fév. et oct. 90
# Libye	fév. et oct. 90

2.5.2. Rencontre à Alger des directeurs des principaux centres et institutions des pays de l'UMA concernés par le projet. mi-déc. 1990

2.6. Evaluation finale

2.6.1. Présentation du rapport définitif des dépenses au groupe des 77. 1 fév 1991

2.6.2. Présentation du rapport analytique à diffuser aux états membres du Groupe des 77. 1 fév 1991

III - CONTRAINTES LIEES A LA MISE EN OEUVRE DU PROJET

Par rapport à l'échéancier initial, le projet de mise en place d'une unité d'informations Maghrébine, a connu un décalage de près de deux années essentiellement en raison des contraintes objectives ci-dessous exposées.

1. Contrainte tenant à la mise à disposition de l'assistance financière :

La mise à disposition de l'assistance financière de 64.500\$ prélevée sur le fonds PEREZ GUERRERO n'a pu intervenir que le 26-07-1990, soit plus de 08 mois après la date prévue de démarrage du projet.

Ce retard imputable à des questions de réglementation interne s'est répercuté sur l'ensemble du projet qui n'a pu être lancé dans les délais prévus.

2. Contrainte tenant à l'identification des centres nationaux associés au projet :

Le choix des centres et institutions des autres pays maghrébins à associer au projet, s'est naturellement porté sur ceux chargés de l'information et de la documentation.

Il s'est avéré en réalité que ces centres, lorsqu'ils existent, appartiennent à des secteurs différents et n'ont pas de ce fait les mêmes préoccupations que celles découlant du projet.

Pour certains d'entre eux la prise en charge de la collecte et du traitement d'informations relevant du projet n'entraient pas en rapport avec les disciplines qu'ils traitaient et nécessitaient une certaine préparation.

3. Contrainte tenant à la méthodologie retenue :

La démarche retenue par les initiateurs du projet consistait à déterminer la nature des informations à saisir à partir de l'exemple algérien. Ce modèle devait par la suite être étendu aux autres pays de l'UMA.

Or le lancement des travaux de construction du modèle, ont coïncidé avec un mouvement de réformes profondes tant économiques que politiques non encore achevé entièrement à ce jour.

Le paysage législatif, économique, social et politique en perpétuel changement a constitué un handicap qui a sérieusement perturbé le rythme de réalisation du projet.

4. Contraintes interne au CNIDE :

Le CNIDE lui-même a été profondément affecté par le processus de réforme, le passage d'un système de planification centralisé à une économie de marché ayant commandé un changement de tutelle entraînant un changement au niveau des missions et de l'encadrement.

Les modifications qui en ont résulté ont influé sur le projet qui a été gelé pendant un certain temps.

L'ensemble de ces contraintes ont eu un impact sur le calendrier d'exécution qui a nécessité un réaménagement pour en fixer l'achèvement à la fin du premier semestre de l'année 1993 tel que spécifié dans le rapport d'étape transmis au cours de l'année 1992.

IV - BILAN DES REALISATIONS

Aux termes de l'accord signé avec le Groupe des 77, le CNIDE avait pour obligation principale la conception d'un système d'information consistant en la mise en place de cinq bases données, géré par une structure permanente qui assurerait un service de diffusion aux utilisateurs.

Il se devait accessoirement à cet objectif principal, jeter les bases d'un mécanisme de collecte et de diffusion de cette information et oeuvrer à la pérennité des flux d'échanges entre institutions concernées de chacun des cinq pays de l'Union du Maghreb Arabe.

En dépit des difficultés ci-dessus exposées, l'équipe en charge du projet a pu mettre en place les principales bases de données, les alimenter à un certain niveau et procéder à la constitution du fonds documentaire de base.

Si cette mission centrale, objet principal du financement accordé par le Groupe des 77 peut être considérée comme entièrement réalisée, il n'en est pas de même pour ce qui est de la mise en place du réseau de collecte et de diffusion qui nécessite encore des efforts supplémentaires de sensibilisation et de persuasion à un niveau beaucoup plus élevé que celui du CNIDE.

1. BASES DE DONNEES MISES EN PLACE

L'Union du Maghreb Arabe (UMA) a sur le plan économique, pour objectif d'assurer le développement industriel, agricole, commercial et social, et d'entreprendre pour y parvenir l'établissement régulier d'échanges et de coordination dans le cadre des politiques économiques des états membres de l'Union.

Pour rendre possible la coordination et l'harmonisation de ces politiques économiques, les décideurs ont besoin d'informations et de documentation nécessaires à la prise de décision.

Or celles-ci ont de tout temps constitué un obstacle soit parce qu'elles sont incomplètes ou difficiles à acquérir; soit dépassées quand elles sont disponibles.

C'est pour pallier à ces insuffisances, que le projet vise la mise en place des bases de données contenant des informations relatives à la circulation :

- Des biens et services.
- Des personnes.
- Des capitaux.

Techniquement, l'ensemble de ces informations seront gérées sous forme de bases de données suivantes:

- Base de données législative et réglementaire : MAGLEX
- Base de données statistiques : MAGSTAT
- Base de données sur les opérateurs économiques: MAGOPE
- Base de données bibliographique : MAGBID
- Base de données sur les experts maghrébins : MAGXPRT

1.1. BASE DE DONNEES LEGISLATIVE ET REGLEMENTAIRE (MAGLEX)

1.1.1. Objectifs :

Dans sa conception initiale, la base MAGLEX devait constituer un fonds d'informations pertinentes, sous forme de références bibliographiques des textes législatifs et réglementaires régissant les divers aspects suivants des réglementations nationales :

- douanes
- réglementation du commerce extérieur
- contrôle des changes
- fiscalité
- prix
- travail
- sécurité sociale
- transports
- banques et crédits
- investissements
- normes et brevets
- conventions bilatérales et multilatérales conclues par les états membres...

Cette base devait refléter la politique menée par chacun des pays dans les domaines de la circulation des biens, des personnes, des facteurs de production et des capitaux. Elle permettait ainsi de mesurer le niveau d'harmonisation atteint, et les efforts à accomplir pour y parvenir.

1.1.2. Révision des choix initiaux :

Dans la pratique, cet objectif s'est avéré trop ambitieux et dépassait largement les capacités humaines et financières de l'ensemble des centres associés au projet. Il posait du fait de l'extrême éparpillement des sources d'information, de la très grande instabilité des textes, de l'inexistence d'un réseau fiable de collecte, du caractère aléatoire des communications et des distances, des problèmes quasiment insurmontables.

A ces raisons suffisantes par elles-mêmes, s'ajoute la nécessité d'éviter de faire double emploi avec l'existence de projets en cours de réalisations dans certains pays du Maghreb, à des niveaux beaucoup plus élevés, sur financement internationaux autrement plus consistants que ceux alloués au CNIDE et avec des partenaires de réputation mondiale.

Il s'est confirmé en effet que des travaux de mise en place de bases de données juridiques sont en cours en Algérie, au Maroc et en Tunisie et que les premières CD-ROM seront disponibles dès la fin de l'année en cours.

Il a dès lors semblé beaucoup plus judicieux, compte tenu de la faiblesse de l'enveloppe financière, d'acquérir dès leur commercialisation ces produits et de les mettre à la disposition des cinq pays à partir du centre serveur du CNIDE.

C'est cet ensemble de raisons qui ont incité l'équipe en charge du projet à procéder à de nouveaux choix et opter finalement pour la mise en place d'une base de données juridique pour le commerce extérieur : dite " JURIS "

Ce choix présente de notre point de vue plusieurs avantages :

* La base JURIS peut être réalisée à moindre coût. Elle est développée par une institution spécialisée des Nations Unies (CCI Genève) qui met gracieusement à la disposition des organismes qui expriment leur intention de participer au programme, le manuel d'utilisation, le logiciel et le minithésaurus.

La seule obligation du signataire de la lettre d'intention consiste à faire un effort de compilation de sa législation et en assurer la transmission au C.C.I.

Une assistance au démarrage de la base, l'installation du système et la formation peuvent être également obtenues sous certaines conditions.

* La base Juris constitue une solution intéressante aux problèmes liés à l'éparpillement des sources de législation et de réglementation, à la mouvance de ce domaine et à la complexité et l'importance des implications juridiques que recouvre le commerce extérieur. Les utilisateurs doivent pouvoir disposer à travers ce système d'instruments juridiques modernes leur permettant de mieux gérer leurs affaires du jour, d'une part, et d'autre part d'adapter leur stratégie commerciale.

* Elle réduit considérablement les problèmes d'hétérogénéité des informations puisque tous les pays utilisent la même procédure et la même présentation des données. Elle permet ainsi aux analystes d'avoir les mêmes bases de comparaison et de mesurer beaucoup plus facilement le degré d'harmonisation des législations et les efforts qui restent à accomplir pour atteindre cet objectif.

* Elle restreint le champ législatif et réglementaire à couvrir, tout en s'intéressant aux domaines essentiels sur lesquels l'intérêt doit être porté pour toute zone économique en phase initiale d'intégration, ce qui est le cas de l'UMA.

* Elle règle le problème d'accès à l'information, cette dernière pouvant être obtenue soit par interrogation directe de l'ordinateur central ou obtenues soit sous forme de documents juridiques (Fiches thématiques) soit sous forme de disquettes.

Les institutions qui n'ont pas accès à un micro ordinateur IBM/PC peuvent de ce fait obtenir des informations sous la forme imprimée.

* Elle ouvre, enfin, aux institutions qui coopèrent avec le système, la possibilité d'accéder aux informations juridiques concernant non seulement les pays du Maghreb, mais également celles de tous les autres pays qui y adhèrent, ainsi que les grandes banques de données juridiques européennes en rapport avec "JURIS"

Compte tenu de ces avantages et du fait qu'au moins deux pays de l'UMA coopèrent avec Juris (Tunisie: secrétariat d'état pour l'industrie et le commerce ; Algérie CNIDE et Institut supérieur de gestion et de planification) il y aurait à gagner à généraliser cette participation au Maroc à la Mauritanie et à la Libye.

Le CNIDE qui a organisé avec le Centre du commerce international de Genève une formation sur ce système peut à son tour disséminer cette dernière dans les pays Maghrébins qui ne participent pas encore à JURIS et les assister pour sa mise en place.

Les gestionnaires de cette base ont par ailleurs été chargée de produire une version arabisée qu'ils s'engagent à mettre à la disposition des pays qui en feront la demande.

1.1.3. Présentation de la Base Juris :

A cet effet et pour les besoins de la décision, il semble utile de procéder à une présentation détaillée de la Base Juris.

La Base de données JURIS est une base développée au siège du CCI depuis la fin 1989 et installée au siège du CNIDE depuis le mois de juin 1993.

Cette base recense les principaux textes en vigueur régissant le commerce extérieur des pays en développement, dont certains pays Maghrébins.

Elle est accessible en trois langues, Anglais, Français, Espagnol et comprend 3 types de documentations représentant différentes catégories d'éléments.

- 1- **Publications** : cette partie est consacrée à de brefs résumés d'ouvrages juridiques, et à des articles, ou commentaires sur les conventions présentant un intérêt.
- 2- **Mesures légales** : c'est la partie la plus importante, elle comprend toutes les lois et réglementations en vigueur relatives au commerce.
- 3- **Jurisprudence** : (n'est pas servie actuellement), elle est destinée à éclairer les juristes internationaux sur les solutions données à des litiges dans le domaine des transactions internationales.

Logiciel utilisé :

Le CDS/ISIS version 3.0 pour ordinateurs personnels IBM et Micro-Ordinateurs compatibles à été choisi comme outil de gestion de la base Juris. Ce logiciel a été conçu par l'UNESCO, qui le met gracieusement à la disposition des utilisateurs.

Les fonctions standard du logiciel ont été personnalisées et élargies aux besoins spécifiques de la base de données JURIS.

Thèmes traités :

Dans un souci d'uniformisation et d'efficacité, et de façon à rendre possible le dialogue recherché; les références et résumés des textes sont regroupés par pays et par thème. La liste des thèmes figure ci-dessous.

Généralités : (d'une manière large)

Population
Monnaie, langue
Conditions de travail (référence au code du travail)
Aspects économiques généraux

Législation :

* Contrôle des changes dont les droits et devoirs des résidents et des non-résidents et les obligations faites aux personnes physiques et aux personnes morales.

* Code des investissements et textes d'application, textes fiscaux de référence;

* Texte du droit du travail, données relatives aux obligations faites aux employeurs étrangers;

* Rôle éventuel de la Banque centrale dans les procédures d'investissement;

* Rapatriement des capitaux et des bénéficiaires (références);

* Garanties (textes sociaux, cambiaires);

* Obligations annexes (textes sur la formation professionnelle et les obligations faites aux partenaires);

* Organisation administrative de contrôle des investissements (textes réglementaires, méthodes appliquées, recours possibles et adresses utiles).

* Législation sur les entreprises publiques et privées (limites nationalité, contrôles, obligations faites aux étrangers).

* Code des sociétés avec le répertoire des textes et le rappel des types de sociétés (formation, prise de participation, immatriculation au registre du commerce, avec indication des procédures d'obtention de la qualité de commerçant), gérance et administration des sociétés, liquidation, etc.

* Code de commerce (s'il existe) ou dispositions fiscales et autres; mandataires; représentations commerciales exclusives ou non.

* Code maritime (s'il y a lieu) et notamment les obligations relatives au monopole de pavillon.

Au-delà des références habituelles, les adresses utiles pour obtenir les textes et les informations doivent être incorporées dans JURIS.

Législations particulières à certaines activités commerciales internationales :

* Activités commerciales (autorisées ou interdites), pratiques prescrites (monopoles).

* Textes relatifs à la surveillance des prix, à la concurrence.

* Chambres de commerce (rôle, adresses, texte de base).

* Licences et brevets d'invention (textes et obligations, protection pour les étrangers, étendue de cette protection, taxes à payer, etc.), adresse et références de l'organe d'Etat chargé de cette mission.

Législation des échanges extérieurs :

* Restrictions à l'importation/exportation (textes, listes des produits soumis ou références à licences, adresse de l'office chargé de leur délivrance).

* Textes douaniers des procédures économiques.

* Droits et taxes perçu à l'importation/exportation.

* Règles d'origine (obligations à respecter, adhésion à telle ou telle convention).

Droit du travail et de la sécurité sociale

* Relations employeurs/employés (textes, embauches, formation, obligations pour les étrangers).

* Syndicats (notions brèves, obligations, responsabilités).

* Ruptures de contrats (indemnités).

* Main-d'oeuvre étrangère.

Les contrôles des sociétés

* Droit commercial ou des affaires

La fiscalité nationale

* Codes des impôts (textes principaux avec quelques éléments).

* Obligations fiscales des sociétés étrangères et de leurs représentants (adresses, office en charge).

* Fiscalité sociétés nationales (déductions, fiscalité sur les actions ou parts).

* Fiscalité des sociétés nationales ayant des activités à l'étranger.

* Taxation des actionnaires ou associés étrangers.

La fiscalité appliquée aux sociétés étrangères installées dans le pays

* Textes de base et orientation du système.

* Conventions de non double imposition (date, textes, analyse rapide de disposition).

* Fiscalité appliquée aux succursales et filiales s'il y a lieu.

* Recours ou négociations possibles (organisme en charge).

Les traités ou conventions fiscales

* Notion de résidence fiscale (base et analyse)

* Notion d'établissement permanent

* Notion appliquée au droit maritime ou de pavillon (exemptions fiscales pour les navires immatriculés dans le pays).

Le règlement des conflits

* Rappel de l'organisation judiciaire compétente, modalités, adresse

* Organisme en charge des affaires entre associés.

* Possibilités d'arbitrage (fonctionnement, bases, etc.), adhésion à des conventions.

Conventions ou traités relatifs au commerce extérieur

* Liste (si possible)

* Accords judiciaires, recouvrement de dettes, etc.

Accès

Dans l'immédiat, la base de données juridiques du commerce extérieur du CCI, est accessible aux fonctionnaires des organismes commerciaux privés ou publics des pays en développement, tels que ministères, chambres de commerce nationales, PME, universités, etc.

Pour obtenir des informations il suffit de s'adresser au siège du CCI à Genève soit par télécopieur ou par télex.

Dans un deuxième temps et dès que le réseau maghrébin de transmissions de données sera opérationnel, le CNIDE pourrait jouer un rôle de relais et l'interrogation se fera à partir à partir du serveur de ce dernier. Il est possible dans l'intervalle de servir cette information sur support papier, microformes, fax ou télex.

Producteur de la Base de données

Centre du commerce international CNUCED/GATT

Section des services consultatifs spécialisés, FASS

Division des services commerciaux, DTS

Adresse : Palais des Nations 1211 Genève 10

Téléphone : (41-22) 730.03.09

Télécopieur : (41-22) 733.44.39

Télex : 414 119 ITC CH

Contact : Melle MEHMOUDA Nourbhay

1.2. LA BANQUE DE DONNEES STATISTIQUES (MAGSTAT)

1.2.1 Objectif :

Elle est élaborée à partir des statistiques officielles de chaque pays membre, et sert non seulement à mesurer le niveau des échanges inter-maghrébins, mais peut également servir à orienter ces derniers.

Le fonds permanent d'informations ainsi constitué et qui s'élargira d'année en année offrira la possibilité d'engager les réflexions préalables aux choix devant entraîner les décisions.

De même qu'elle pourra servir à l'ensemble des opérateurs économiques maghrébins qui y trouveront toutes les données concernant les quantités, valeurs, évolution des importations et exportations des Etats membres, la composante et le flux des échanges, par pays et par groupe de produits.

Cette base pourra être dans une phase ultérieure élargie aux statistiques issues de la comptabilité nationale de chacun des pays concernés exprimées en termes d'agrégats.

1.2.2 Présentation de la base MAGSTAT

Création :

La base contient au total 39 fichiers pouvant comporter jusqu'à 500 séries par fichier.

Les informations qu'elle renferme couvrent les données relatives au commerce extérieur de chacun des pays du Maghreb, ainsi que celles relatives à l'UMA en tant que zone économique en cours d'intégration.

Dans un deuxième stade, cette base devra être étendue aux indicateurs économiques de chacun des pays concernés et aux statistiques issues des comptes de la nation.

Sources d'information :

Les données sont collectées auprès de sources diverses sur bandes magnétiques, disquettes et publications produits par:

- * Les organismes en charge des douanes,
- * Les administrations chargées des statistiques,
- * Les organismes spécialisés des nations unies (CNUCED et Centre de commerce International de Genève)

* Banques centrales.

Logiciels utilisés :

Le traitement des données se fait sur micro-ordinateur à l'aide du logiciel IDAMS développé par l'UNESCO et qui permet l'analyse et la gestion des données numériques.

Pour ce qui est de la présentation graphique des données, il est fait utilisation du logiciel DHG4 qui est un logiciel d'analyse et de présentation des tableaux de bord graphiques.

Volume :

Au 30 juin 1993 la base MAGSTAT comporte 12.000 enregistrements.

Fréquence de mise à jour : Annuelle.

Capacité moyenne annuelle d'enregistrement :

3.000 enregistrements par an.

Services offerts :

tous traitements statistiques et analyses graphiques, édition de tableaux avec commentaires.

Utilisateurs :

décideurs, planificateurs des administrations, responsables d'entreprises, chefs de projets, étudiants, chercheurs, centre d'information et de documentation...

Accès :

* à distance (ligne spécialisée + modem + terminal HP ou minitel via le réseau DZPACK algérien en cours de réalisation.

* Par Fax au N° 02.76.00.68

* Par Téléx au N° 64266 CNIDE DZ

* Interrogation sur site.

1.2.3 Remarques relatives à la BASE MAGSTAT

Les centres Maghrébins associés au projet n'ayant pas entièrement pris en charge leur tâches de collecte de l'information, l'équipe en charge du projet procède elle même la réunion des informations de la base par acquisition directe auprès de diverses sources identifiées à partir d'Alger.

La multiplicité des sources et l'absence de procédure harmonisée de collecte et de présentation des informations ont été à l'origine d'une certaine hétérogénéité des données et parfois même de contradictions.

Se pose alors le problème du choix de la source à retenir, choix toujours discutable dans pareil cas.

Il est recommandé à cet égard de retenir comme source unique et officielle :

- l'administration des douanes pour ce qui concerne les statistiques du commerce extérieur,
- les offices ou institutions chargées des statistiques pour ce qui concerne les données chiffrées relatives aux comptes des nations.

Encore faut-il noter que si pour ce qui concerne les douanes l'harmonisation des données a été facilitée grâce à l'adoption par les principaux pays Maghrébins de la convention sur le système harmonisé de codification et de classification des marchandises, le problème reste posé pour les statistiques économiques où les langages, les définitions et les nomenclatures économiques divergent d'un pays à un autre

Ces difficultés qui nuisent à la fiabilité du système ne peuvent être surmontées sans une concertation approfondie entre les organismes concernés des différents pays de façon à normaliser les informations à collecter.

Dans les deux cas, les centres Maghrébins associés au projet devront faire l'effort nécessaire pour la conception et l'adoption d'un support unique de collecte.

Dans cette perspective, le bordereau établi pour les besoins d'ALSTAT pourrait être proposé comme document de travail éligible à des améliorations ou des modifications.

Dans le même ordre d'idées, les centres Maghrébins retenus comme points focaux nationaux (P.F.N) devraient constituer le point unique de rassemblement et de tri et jouer le rôle de relais entre les producteurs nationaux d'informations chiffrées et l'unité Maghrébine d'informations. Outre qu'il allègerait la charge du CNIDE, le relais ainsi mis en place assurerait un premier travail de consolidation et d'homogénéisation et permettrait de donner un cachet officiel aux informations communiquées.

En contrepartie de cet effort et pour les pays qui n'en disposent pas le CNIDE qui est le distributeur agréé par l'UNESCO du logiciel IDAMS mettra gracieusement ce dernier à la disposition des centres qui en feront la demande et dispensera la formation nécessaire à sa mise en oeuvre.

1.3 BASE DE DONNEES OPERATEURS ECONOMIQUES (MAGOPE)

1.3.1 Objectifs :

Cette base regroupe à partir des fichiers nationaux par ordre alphabétique, par pays et par secteur les éléments nécessaires à l'identification des opérateurs économiques

maghrébins, ainsi que les produits et services qu'ils traitent.

1.3.2 présentation de la base :

Création :

La base de données MAGOPE a été créée en 1992 par extension de la base du CNIDE "ENTREP" (base de données sur les entreprises algériennes).

Contenu :

Cette base de données contient 5.082 enregistrements qui se décomposent comme suit :

- 3.438 entreprises algériennes
- 980 entreprises tunisiennes
- 463 entreprises marocaines
- 186 entreprises libyennes
- 15 entreprises mauritaniennes

Les entreprises algériennes sont classées suivant 6 formes juridiques, à savoir :

- 336 entreprises publiques économiques (EPE)
- 198 entreprises à caractère industriel et commercial (EPIC)
- 296 entreprises privées
- 1.707 entreprises publiques locales (EPL)
- 396 entreprises à responsabilité limitée (SARL)
- 504 établissements administratifs (EPA)

La confection du bordereau de saisie a été réalisée en fonction d'une étude des besoins auprès des opérateurs économiques. En plus des éléments d'identification de l'entreprise et de ses unités, le bordereau contient des informations relatives aux missions à la production, à l'actionnariat, aux produits traités etc.

Alimentation :

L'alimentation d'une fréquence quotidienne s'opère pour ce qui concerne l'Algérie par exploitation :

- de bordereaux d'enquêtes diffusés auprès des entreprises, à partir du listing d'entreprises du centre national de registre de commerce,
- du bulletin des annonces légales, des insertions sur la presse quotidienne, des annuaires d'entreprises édités par divers organismes.

Pour ce qui concerne les autres pays du Maghreb l'exploitation des annuaires d'entreprises (Kompas et annuaire économique Maghrébin notamment) constituent la source quasi exclusive

Logiciel utilisé :

Le traitement des données de cette base d'effectue à l'aide du logiciel Minisis développé par le centre de recherche et de développement International (CRDI) CANADA.

Ce logiciel en langues latines (Anglais, Français et Espagnol) est également disponible dans sa version arabisée, auprès de la ligue arabe.

Consultation :

- à distance (ligne spécialisée + modem + terminal HP ou minitel via le réseau DZPACK algérien)

- fax N° 76.00.68
- télex N° 64 266 DZ
- interrogation sur site.

Actualisation :

mise à jour quotidienne

1.3.3. Remarques :

La base de données MAGOPE rencontre les mêmes difficultés liées à l'absence de prise en charge de la fonction de collecte par un Centre National Unique, la diversité des sources et l'hétérogénéité des informations.

A titre illustratif les annuaires édités par l'ANEP (agence Nationale d'Edition et de Publicité) et l'ENORI (Entreprise nationale d'organisation et d'information) toutes deux algériennes présentent de grandes divergences en matière de classification par secteur et par produits et ciblent des types d'informations qui ne se recoupent pas toujours.

Cette absence de normalisation et de présentation de l'information est encore beaucoup plus grande d'un pays à un autre non seulement entre annuaires d'entreprises, mais également entre fichiers lorsqu'ils existent.

Dans cette situation, les gestionnaires de la base sont contraints de réduire au plus petit dénominateur commun les données à injecter dans le système, ce qui a pour conséquence de ramener au strict minimum la gamme de services qu'il peut rendre tendant ainsi à se rapprocher dangereusement d'un simple annuaire téléphonique.

Le même effort que celui préconisé pour les organismes en charge des statistiques doit donc être opéré, les organismes Maghrébins de promotion des échanges commerciaux qui disposent de fichiers relativement bien renseignés et d'un accord multilatéral de coopération et d'échange d'informations pouvant jouer ce rôle.

Il est utile à cet égard de rappeler l'existence au profit des pays du Maghreb d'un projet du programme des Nations Unies

pour le développement de "Promotion du commerce entre les pays membres de l'UMA", et dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Titre : Promotion du commerce entre les pays membres de l'Union du Maghreb arabe (UMA)

Numéro : RAB/89

Durée : Deux ans

Fonction primaire : Appui direct

Fonction secondaire : Projet pilote

Secteur : Commerce international - 07 (classification et code du PNUD)

Sous-secteur : Promotion du commerce extérieur - 0740 (classification et code PNUD)

Organismes coopérateurs : Départements ministériels dans chaque pays membre de l'UMA

Agence d'exécution : Centre du commerce international CNUCED/GATT (CCI)

Date de mise en route prévue:

Apports des Gouvernements : Apport en nature et appui logistique

Apports du PNUD : \$us 884.000

Ce projet est destiné à promouvoir les flux commerciaux entre les pays membres de l'Union du Maghreb arabe au moyen d'analyses de l'offre et de la demande de produits exportables dans chacun des pays membres et de l'exécution d'un ensemble d'actions promotionnelles de nature à en améliorer la compétitivité.

L'une des activités à développer dans ce projet consiste à mettre à la disposition des diverses organisations nationales bénéficiaires, d'une information précise en termes de produits spécifiques, sur l'offre de chaque pays membre, y compris les spécifications techniques des concernés (profil d'entreprises notamment).

Cela signifie qu'au terme du projet des fichiers d'entreprises suffisamment renseignés seront disponibles et dont le projet de mise en place d'une unité Maghrébine d'informations pourra tirer profit.

Sur le plan méthodologique le projet pourrait également s'appuyer sur l'expérience du C.C.I de Genève acquise au cours de la mise en oeuvre de nombreux projets régionaux et

interrégionaux d'études de l'offre et de la demande objet du document produit par cette institution intitulé "Méthodologie du C.C.I applicable aux études de l'offre et de la demande pour la promotion des échanges entre pays en développement".

1.4 FICHER DES EXPERTS MAGHREBINS (MAGXPRT)

1.4.1 Objectifs :

Tout comme celle des opérateurs économiques, cette base regroupe par secteur d'activité l'ensemble des experts maghrébins et leurs coordonnées.

Elle constitue un fonds d'informations périodiquement mis à jour offrant une possibilité d'intensification des échanges inter-maghrébins de prestations.

1.4.2 Présentation de la base MAGXPRT :

Contenu :

La base MAGXPRT s'inspire directement de la base de données référentielle du PADIS sur les experts africains (PADex) qui a été établi pour encourager l'utilisation des experts africains en Afrique.

Elle se propose d'assurer un service de diffusion des informations courantes sur les potentialités des experts Maghrébins dans les domaines du développement et notamment la coopérations technique entre pays de la régions.

Domaines couverts :

Elle est conçue pour couvrir environ 400 domaines classés par ordre alphabétique d'entrée.

Sources :

Bordereaux d'enquêtes, journaux officiels, répertoires et base de données.

Outils de traitement :

Les principaux outils utilisés sont le Macrothésaurus des Nations unies (Macrothésaurus for information processing in the field of economic and social development) et les codes I.S.O pour la représentation de noms de pays de langues et de références bibliographiques.

Le traitement est assuré par le logiciel MINISIS et la collecte organisée à travers le bordereau établi par le PADIS.

Les principales clés de recherche sont constituées par index principal (noms par ordre alphabétique), un index supplémentaire (domaine de spécialisation) et un index par nationalité.

Nombre d'enregistrements :

Cette base est celle qui connaît le nombre d'enregistrements le moins élevé, soit environ une centaine, extraits du répertoire des experts africains et du journal officiel du royaume du Maroc.

Ce niveau d'alimentation sera sensiblement augmenté dès le retour des bordereaux de recensement diffusés à l'échelle maghrébine dans le cadre de l'actualisation de la base de données sur les experts africains (PADex).

La source principale de MAXPERT étant constituée par le répertoire qui ne représente qu'un échantillon des 2.000 enregistrements de PADex, une demande a été adressée au PADIS pour la communication de toutes les références concernant l'U.M.A.

Aux enregistrements ainsi rendus disponibles, s'ajoutent celles de la base de données "INRES-SUD", acquise par le CNIDE auprès du PNUD et aujourd'hui entièrement opérationnelle. Cette base de données conçue par le PNUD est un système d'information sur la coopération technique pour le développement (C.T.P.D).

Son objectif principal est la promotion et la mise en oeuvre de la coopération technique entre pays en développement. Elle comporte environ 40.000 enregistrements sur les Institutions des pays en développement offrant des services de formation et d'expertise essentiellement des universités, services publics, centres de recherches, bureau d'études et organisations à but non lucratif.

L'extraction des données qu'elle contient en rapport avec les cinq pays de l'UMA a permis d'enrichir la base MAGXPRT et d'étendre le champ qu'elle couvre aux institutions et organismes Maghrébins disposant d'une expertise dans divers domaines.

1.4.3 Remarques :

La base MAGXPRT est celle qui pose le moins de problème si ce n'est qu'il faille adopter une définition commune de la notion d'expert et d'expertise.

Comme pour la base JURIS, l'existence d'une institution régionale, à savoir le PADIS et sa banque de données PADex doivent être mise à profit pour étendre et enrichir cette base; La majorité des pays de l'UMA ayant des points focaux nationaux jouant le rôle de correspondant du PADIS (CNIDE pour l'Algérie, CND pour le MAROC, CDN pour la Tunisie, ONS pour la Mauritanie).

L'alimentation de la base ne devrait pas poser de problème pour peu que le bordereau que le CNIDE se propose de dupliquer en nombre suffisant soit distribué et retourné soit à l'unité Maghrébine d'information soit au PADIS.

1.5 LA BASE DE DONNEES BIBLIOGRAPHIQUE (MAGBIB)

1.5.1 Objectif:

Les principaux objectifs de la base MAGBIB sont de fournir aux utilisateurs du système et en particulier ceux chargés du développement économique et social, des informations bibliographiques.

Elle s'efforce également de mettre à leur disposition les documents dont le dépouillement constitue une source riche d'informations et dont la collecte et le stockage sont assurés par chacun des centres Maghrébin retenu comme PFN.

Cette collecte s'efforce de s'appesantir d'une manière particulière sur les documents inédits tels que les études, rapports, actes de séminaires, symposium dits "documentation souterraine" qui constituent des sources d'informations précieuses et souvent ignorées, tout en préservant le confidentiel.

1.5.2 Révision des choix :

Dans sa conception initiale, la base MAGBIB devait être une base centralisée à Alger regroupant non seulement des données informatisées se rapportant aux références bibliographiques, mais également la totalité du fonds documentaire ainsi que la charge de la communication des documents primaires éventuellement demandés par les utilisateurs.

Il s'est avéré en pratique que cette organisation posait des problèmes notamment d'ordre financier et compliquait les procédures qui hypothéquaient sa pérennité.

En effet le niveau des fonds alloués ne pouvait en aucune manière couvrir les seules dépenses destinées à la constitution du fonds documentaire initial. Se poserait alors très vite la question de la recherche de financements supplémentaires pour la continuation des acquisitions destinées à l'étendre au fur et à mesure de l'apparition de nouvelles publications ou autres produits en rapport avec les centres d'intérêts, ainsi que le renouvellement des abonnements aux journaux, revues et banques de données diverses.

D'un autre côté, la base MAGBIB étant une base de références bibliographiques qui ne fait que répertorier ou a la limite analyser les documents traités, ne saurait être utile sans un service de communication des textes eux-mêmes soit par télématique, soit sous forme de microformes, par fax ou télex. Il est aisé dès lors d'imaginer les coûts de transmission et de communication compte tenu des espaces couverts par le projet et des conséquences sur le facteur temps, la rapidité étant l'élément principal caractérisant une bonne base de données.

Enfin l'organisation centralisée, suppose également un effort financier de duplication pour les besoins de l'unité d'informations Maghrébine difficile à faire admettre aux PFN.

C'est pour ces raisons, entre autres, qu'au cours de la réalisation, l'équipe en charge du projet a opté pour la décentralisation de la base MAGBIB au niveau de chacun des PFN qui n'auront désormais à s'occuper que de la collecte, du stockage et de la diffusion des informations ou documents nationaux.

La seule obligation pesant sur eux consistera à transmettre à l'unité Maghrébine les informations bibliographiques soit sur répertoire, bandes magnétique ou disquettes de façon à disposer en un point unique de toutes les références se rapportant au Maghreb.

Les utilisateurs pourraient alors s'adresser au centre national le coût des opérations et le temps de réponse s'en trouvant considérablement réduits.

Cette décision de décentralisation a d'autant plus emporté l'adhésion que l'ensemble des pays du Maghreb sont membres du PADIS, et qu'ils ont développé dans le cadre de la coopération qu'ils entretiennent avec PADEV des bases bibliographiques nationales fondées sur les mêmes normes, procédures et présentation.

Il serait dans ces conditions tout à fait inutile et dispendieux de faire double emploi avec ce qui existe par ailleurs pour les mêmes pays.

C'est pourquoi l'unité Maghrébine s'appuie pour ce qui est de la BASE MAGBIB sur les réalisations opérées dans le cadre de PADIS et se limite pour ce qui la concerne à continuer à développer la base "ALIDEV" base de références bibliographiques concernant l'Algérie et s'est adressée à PADIS pour obtenir toutes les références concernant le Maroc, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie.

1.5.3 Présentation de la base ALIDEV :

NOM DE LA BASE	ALIDEV (Algérie Information et Développement)
PRODUCTEUR DISTRIBUTEUR	CNIDE
DOMAINES COUVERTS	Développement socio-économique
NATURE DES INFORMATIONS	Références bibliographiques sur les études, sur les ouvrages, sur les articles de périodiques, etc.
SOURCES D'INFORMATION	<u>Nationales</u> : Ministère, wilaya, Entreprises, éditeurs Presses, Revues.

Internationales : Banques de données et éditeurs.

DATE DE CREATION Décembre 1985

VOLUME 11.000 Références au 30.06.85

FREQUENCE DE MISE A JOUR Quotidienne.

CAPACITE MOYENNE ANNUELLE 1.500
D'ENREGISTREMENT

PUBLICATIONS Catalogue des études, catalogue des ouvrages, bulletins signalétiques et analytiques d'articles de périodiques, banques de données étrangères

SERVICES OFFERTS Fourniture d'informations et de documentation relatives aux domaines couverts

UTILISATEURS Décideurs, Planificateurs, Responsables d'entreprises, Chefs de projets, Centres de documentation, Etudiants, Chercheurs, etc.

ACCES Sur site et à distance.

AIDE A LA RECHERCHE Guide d'interrogation.

1.5.4 Remarque :

La base MAGBIB intègre par ailleurs toutes les données bibliographiques se rapportant au MAGHREB et contenues dans la base de données "FRANCIS" obtenue sur CD-ROM dans le cadre du projet de coopération algero-française d'information scientifique, technique, économique et commercial (I.S.T.E.C)

Cette base réalisée par l'institut français de l'information scientifique et technique (INIST) renferme plus de 1,3 Millions de références bibliographiques en rapport avec les sciences humaines, sociale et économiques.

Elle est entièrement opérationnelle au CNIDE et exploitée sur lecteur CD-ROM depuis 1992.

1.6. AUTRES BASES EN RAPPORT AVEC LE PROJET

Bien que n'étant chargé que de la réalisation des cinq bases ci-dessus exposées, le CNIDE a pris l'initiative d'élargir le système à deux autres bases de données.

Il traite par ailleurs dans le cadre de ses activités propres de sujets présentant un certain intérêt pour le projet.

1.6.1. Base de données EVEMAG :

Définition de la base :

EVEMAG est comme son nom l'indique, une base relative aux événements qui ont affecté le Maghreb depuis 1951 à ce jour (plus particulièrement, depuis le traité de Marrakech).

Elle contient des informations à caractère politique, économique et social concernant l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

Domaines couverts :

Politique, Commerce, Economie, Finances, Agriculture, Industrie, Energie, Transport et Télécommunications, Coopération internationale, Douanes, Tourisme, Information, Education et Culture, Travail et affaires sociales, Santé, Urbanisme, Habitat et aménagement du territoire.

Les sources d'informations :

Les principales sources d'alimentation de cette base sont les articles de presse, de périodiques et tous autres documents traitant du Maghreb.

Les outils de traitement :

Les principaux outils utilisés sont le Macro-thésaurus et le logiciel Minisis.

Les principales clés de recherche :

L'événement, le domaine et la date

Les mises à jour et fréquences :

Quotidienne.

La base EVEMAG compte actuellement plus de 400 enregistrements.

1.6.2. La base Monographies :

Elle constitue une synthèse de l'information collectée sur les cinq pays du Maghreb ainsi ventilée :

Données générales (Histoire, géographie, climat...), données économiques (principaux indicateurs), régime politique composition du gouvernement, statistiques du commerce extérieur, ressources, balance des paiements, risques financiers et commerciaux, perspectives de l'année.

1.6.3. Autres sujets en rapport avec le projet :

Dans le cadre de ses activités propres le CNIDE traite d'autres questions qui, en partie, sont en rapport avec les domaines couverts par le projet.

Il s'agit de la base de données commerce qui comporte les fichiers suivants :

1.6.3.1. Documents d'accompagnement des marchandises :

Fichier qui répertorie les documents requis par les diverses autorités du pays d'importation pour l'admission des marchandises.

Cette information couvre l'ensemble des pays du monde, dont ceux du Maghreb.

1.6.3.2. Les pratiques de dédouanement :

Fichier reprenant une information synthétisée sur les réglementations et pratiques pour la mise à la consommation des marchandises importées dans divers pays.

1.6.3.3. Les conventions commerciales et tarifaires :

Signées par l'Algérie, et notamment celles conclues avec les pays du Maghreb.

1.6.3.4. Les accords et conventions à caractère international :

Qui constitue un fichier recensant les accords et conventions à caractère multilatéral conclues à l'échelle mondiale, accompagnées d'une note synthétique sur le contenu des textes et la liste des pays membres.

1.6.3.5. Les Institutions internationales de financement du développement :

Fichier opérant un recensement des institutions de Coopération chargées du financement du développement, leurs attributions, le domaine d'intérêt, les procédures d'accès à l'aide... et qui comporte les institutions du même type créées à l'échelle communautaire.

2. LE RESEAU

Bien qu'aux termes du contrat signé avec le Groupe des 77, le CNIDE n'a reçu pour mission que la mise en place d'un système d'information par simple collecte, traitement et communication sur demande de l'information ainsi rassemblée, aux pays membres de l'UMA et ceux du Groupe des 77, l'équipe en charge du projet a considéré qu'il était important d'organiser un réseau institutionnel de façon à allonger la durée de vie de l'unité d'information maghrébine au-delà de l'épuisement des crédits alloués et d'examiner les possibilités de s'intégrer aux réseaux de transmissions de données pour assurer la capacité maximum de réponse aux demandes exprimées.

2.1. L'organisation du réseau institutionnel

2.1.1. Position du problème

Aux termes de l'annexe 1 du contrat signé avec le Groupe des 77, le CNIDE devait à l'achèvement du projet, avoir réuni une masse d'information offrant aux pays de l'UMA, ainsi qu'aux autres membres de la communauté internationale (y compris ceux des pays membres du Groupe des 77, les organisations internationales et non gouvernementales), la possibilité d'accéder à l'information économique et sociale dont ils auraient besoin et relative à l'UMA.

L'obligation de résultat ainsi fixée signifie sur le plan de l'organisation, la mise en place d'une structure centralisée ayant la charge de la collecte, du traitement, du stockage et de la diffusion de l'information.

C'est ce choix qui, par respect des clauses du contrat, a été initialement retenu, mais qui s'est trouvé malaisé à réaliser au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Certains aspects du problème ont déjà été examinés plus haut au moment de la présentation de la base MAGBIB. Très vite s'est alors posée la question de savoir :

- S'il fallait poursuivre le pari impossible ne serait-ce que du point de vue financier, (enveloppe de 10.000 \$ pour l'information), de mise en place d'un réseau centralisé, dont l'exploitation se ferait sous l'égide d'une seule autorité, forcément supra-nationale, qui serait dotée de la charge de tous les services possibles à tous les utilisateurs comme spécifié dans le contrat.

- Ou alors, élaborer un réseau décentralisé, dont les membres éparpillés sur plusieurs pays relèvent d'autorités différentes mais pourraient collaborer sur la base d'accords avec un organisme de coordination.

Le choix retenu a été porté sur ce dernier terme de l'alternative pour plusieurs raisons :

- Les utilisateurs eux-mêmes se trouvent en situation décentralisée à tous points de vue. Le réseau qui doit répondre à des besoins aussi multiples doit être lui-même varié et par-dessus tout, percevoir correctement ces besoins.

- La seule étendue de l'espace maghrébin et les difficultés de communication engendrées par les distances découragent la centralisation. Le choix le plus raisonnable consisterait à implanter des centres proches des utilisateurs du réseau.

- Les centres identifiés (voir annexe) relèvent non seulement de pays différents, mais également d'autorités diverses à l'intérieur même de chaque pays. Cette situation est un puissant facteur défavorable à l'établissement d'un système centralisé qui les coifferait et qui susciterait de nombreux problèmes d'autorité et de compétence.

- Enfin les coûts engendrés par un choix centralisé seraient beaucoup plus élevés que ceux d'un réseau dont les éléments agiraient en concertation.

2.2. Structure du réseau

Le choix d'une structuration décentralisée du réseau ainsi opérée, implique un partage des tâches entre les différents centres qui le composent qu'il s'agisse de celles relatives à la collecte, la saisie, le traitement, le stockage ou la diffusion des informations et communication de documents.

Cette répartition s'opère entre le centre coordinateur que constitue l'unité d'information maghrébine et les points focaux nationaux qui à leur tour organiseront leurs rapports avec les membres associés.

2.2.1. Les points focaux nationaux

Les points focaux nationaux qui constituent les fondations sur lesquelles repose tout le système sont responsables des tâches suivantes :

- Collecte des informations et des documents produits dans leur domaine d'attribution habituel, et transmission à l'unité maghrébine de ceux produits par les membres associés ayant un rapport avec les domaines couverts par le projet.

- Organisation des relations avec les centres identifiés produisant une information intéressant le projet en vue de son acquisition et de sa communication au centre coordinateur.

- Poursuite des efforts d'identification des sources d'information, d'élargissement et d'enrichissement des fonds documentaires et d'informations.

- Recherche de la mise en place sur le plan national d'un système d'information associant l'ensemble des centres identifiés ou à identifier.

- Contribution à l'échelle nationale au travail de coordination, d'harmonisation et de normalisation des procédures et de présentation des données.

- Encouragement à l'adhésion et/ou réactivation des travaux aux projets internationaux présentant un intérêt pour le système (JURIS, PADEV, PADEX...).

- Mise en place d'un service aux utilisateurs pour ce qui concerne les questions relevant de leur compétences et constitution d'une cellule relais, pour celles qui relèvent du centre coordinateur.

2.2.2. Le centre coordinateur

Pierre angulaire du système, l'unité d'information maghrébine sise au centre national d'information et de documentation économiques jouera le rôle de centre

coordinateur chargé de veiller à la bonne marche de l'ensemble du réseau. Il est à ce titre chargé :

- Des relations à travers les circuits procéduraux en vigueur dans le pays du siège, avec les Etats membres de l'UMA, des organismes qui y sont rattachés et d'une manière générale, des contacts avec les organisations internationales et les ONG, dont il recherchera le concours et la coopération.

- Du choix des points focaux nationaux et de l'organisation avec ces derniers de relations par voie d'accords conclus selon les règles et procédures en vigueur.

- De l'organisation des relations, contacts, échanges d'informations et de publications avec les centres des pays autres que ceux de l'UMA et des connexions éventuelles à établir avec ces derniers au bénéfice de tous les membres du réseau.

- D'oeuvrer à l'adoption de normes et procédures communes à l'ensemble des membres du réseau.

- D'assurer un service de publications élaboré à partir des banques de données (répertoires, index bibliographiques, etc.) et tous autres produits susceptibles d'améliorer les prestations du réseau et de répondre aux besoins des utilisateurs.

- De prendre en charge toutes les autres questions dont la complexité ou la dimension excède les attributions des points focaux nationaux.

2.2.3. Les Centres associés :

Ce sont les centres spécialisés, producteurs secondaires d'informations, disposant d'une connaissance en matière de saisie et de diffusion de données portant sur tel ou tel aspects des questions traitées par le projet. Leur association revêt une importance particulière du fait que leur spécialisation décharge les points focaux nationaux de la responsabilité de la collecte, du traitement et du stockage d'informations qui ne relèveraient pas des secteurs qui leurs sont organiquement confiés et leur permet de se consacrer selon la base de données concernées aux seules tâches de saisie, de traitement ou de communication au centre coordinateur.

2.3. mise en place du réseau :

Le processus de mise en place du réseau a été beaucoup plus long, que prévu et n'est pas encore achevé à ce jour.

Il a été entamé par un long travail d'identification des centres existant, un programme de visite auprès des chefs de centre retenus comme points focaux nationaux, menés parallèlement à l'installation du centre coordinateur.

2.3.1. Identification des centres d'information.

Le problème rencontré dans ce domaine a été constitué par l'absence d'informations sur les centres existant à travers le Maghreb, à l'exception toutefois du MAROC.

La nécessité s'est donc faite ressentir d'engager une enquête approfondie de manière à :

- recenser les centres existants, leurs coordonnées, leurs domaines d'activité, le matériel utilisé, les bases de données et publications produites. Cette enquête a été élargie à tout le bassin méditerranéen. Les recherches ainsi effectuées ont permis de relever l'existence d'une multitude de centres traitant de questions relevant des domaines d'intérêt du système d'informations maghrébines. Les données relatives à ces sources réparties par pays figurent aux annexes I et II du présent rapport.

- s'enquérir de la qualité du travail qui y est effectué, des méthodes utilisées et des capacités de communiquer. Ce premier tri destiné à dégager un premier groupe de centre à partir duquel seraient choisis les points focaux nationaux et les centres associés a permis de constater :

- * l'inexistence, à l'exception du MAROC, d'un réseau national, de sorte que les centres identifiés travaillent en ordre dispersés et sans véritables relations entre eux.

- * l'hétérogénéité du matériel, des procédures et des normes appliquées par chacun des centres.

- * l'extrême différence des niveaux d'expertise et de maîtrise des technologies de l'information, qui vont du dénuement total à la maîtrise de la télématique d'un centre à un autre.

- * Le peu d'intérêt accordé aux centres d'information et de documentation, malgré une prise de conscience partagée de l'importance de ce secteur.

- * l'inexistence d'un centre unique couvrant tous les domaines d'intérêt du projet appelant ainsi à l'élargissement du réseau aux centres associés.

Ce sont les raisons qui ont présidés à la détermination des critères de choix des points focaux nationaux.

2.3.2. Le choix des points focaux nationaux :

Compte tenu des différences de niveau ci-dessus exposées et sachant qu'il serait difficile d'obtenir de tous les pays membres les investissements nécessaires pour une mise à niveau harmonisée des centres, le grille de choix des points focaux nationaux a épousé un profil bas. Les critères retenus sont les suivants :

- Volonté expresse d'adhésion au système avec engagement d'accomplissement permanente des tâches qui en découlent,

- Connaissance des techniques de traitement et de diffusion de l'information et au moins des techniques documentaires avec avantage susceptible d'être accordé aux centres qui collaborent au PADIS (PADEX ou PADEV) et avec le C.C.I (JURIS).

- Disponibilité d'un lecteur de microfiches ou de microfilms, du téléphone, du télex ou du FAX.

- Mise à disposition d'au moins deux agents à affecter aux tâches en rapport avec le système.

- Avoir une vocation nationale :

Cette grille de sélection a été à l'origine des choix suivants, sachant par ailleurs que l'existence de relations antérieures avec le CNIDE ont dans certains cas pesés sur la décision.

MAROC :

CND

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION B.P. 826 HAUT AGDAL
RABAT TEL (7) 77 49 44/77 31 31
FAX (7) 77 31 34
TELEX 31052 M

Créé en 1966, en activité depuis 1968. Sous la tutelle du ministère du Plan.

Directeur : Ahmed Fassi Fihri.

Directeur adjoint : Lekbir Battiwa.

Domaine : Documentation. Information scientifique et technique.

Activités : Collecte, indexation, conservation et diffusion auprès de différents acteurs (administrateurs, chercheurs, décideurs) de la documentation et de l'information relatives au développement économique et social du Maroc.

Production de données bibliographiques et documentaires ainsi que d'études. Conseil et assistance pour la mise en place de systèmes d'information.

Participation à la planification et à la coordination du secteur documentaire dans le cadre d'un réseau national.

Coopération entre le réseau national et les autres réseaux, nationaux, régionaux et internationaux, en particulier, transmission des données concernant le Maroc aux systèmes Agris et Caris (FAO), Infoterra (PNUE), Padis (CEA) et Anai (CAFRAD). Relation de collaboration avec la ligue arabe, Aldoc

Membre du réseau MAGHREBNET, réseau régional du ARISNET des arabes.

Organisation de "Journées de coordination" à Casablanca, Meknès, Fès, Tanger, Marrakech, Agadir, Oujda, tous les semestres; une "Journée nationale de coordination" à Rabat (annuelle).

Formation : Organisation de stages pour les professionnels de l'information, marocains et étrangers. Participation au perfectionnement de l'enseignement à l'Ecole des sciences de l'information de Rabat.

Moyens : Bibliothèque : 6.600 monographies et 350 périodiques; microthèque : 200.000 documents sous forme de microfiches. Laboratoire de microcopie et de reprographie. Traitement informatisé de la documentation. Equipement informatique.

Banques de données : 1) MAALAMA : données bibliographiques marocaines. 2) RACID. 3) DAMJ : ISSN. 4) WAHAT : répertoire des unités documentaires marocaines. 5) MAKNAZ : Thésaurus. 6) CARISMA : données sur CARIS (FAO) concernant le Maroc. 7) AGRISMA : données sur AGRIS (FAO) concernant le Maroc. 8) TAHADI : données textuelles sur le Défi de S.M. Hassan II. 9) ADAB : données littéraires. 10) MUTUN : périodiques. Accès à des banques de données internationales (QUESTEL, ALDOC et autres).

Publications périodiques : Bulletin de coordination, irrégulier, en arabe, créé en 1985. IDEST. index-Documentation-Economie-Science et Technologie, trimestriel, en Français, créé en 1972. Index rétrospectif, irrégulier, créé en 1969, en français et en arabe. Index Racid, semestriel, créé en 1990.

ALGERIE

CNIDE

CENTRE NATIONAL D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION
ECONOMIQUES B.P. 65 - Cité du 5 juillet Bab Ezzouar 16110
ALGER

Tél. (2) 75 12 10

Fax (2) 76 00 68

Télex 61266 CNIDE DZ

Organisme public à caractère administratif créé en 1981, sous la tutelle du ministère de l'Economie.

Directeur : Ali Daiboun Sahel.

Domaine : Information et documentation économiques et commerciales.

Activités : Collecte, stockage, traitement et diffusion de l'information économique et commerciale. Organisation de séminaires et d'expositions. Promotion de ces activités.

Projets en cours : Mise en place d'un système d'information sur le Maghreb en relation avec le Groupe des 77. Mise en place d'un réseau Minitel en relation avec le gouvernement

français. Le Centre coopère, entre autres, avec l'UNESCO, le Centre de documentation de la Ligue arabe (ALDOC), le CRDI et le PADIS.

Moyens : Centre informatique. Reprographie. Microcopie. Espaces de communication. Salle de conférences avec système de traduction simultanée.

Banques de données : En cours de réalisation. Service d'accès aux banques de données étrangères.

TUNISIE

CDN

CENTRE DE DOCUMENTATION NATIONALE

4, rue Ibn Nadim Cité Montplaisir 1002 TUNIS-Belvédère

Tél. (1) 894 266

Fax. (1) 792 241

Télex 15458 TN

Créé en 1957. Etablissement public, sous la tutelle du secrétariat d'Etat à l'Information, depuis septembre 1982.

Directeur général : Abdelbaki Daly.

Domaine : Sciences de l'information. Documentation générale nationale et internationale. Relations internationales.

Activités : Sélection, traitement et diffusion de l'information politique, économique, sociale et culturelle.

Réalisation en cours : Répertoire des sources d'information. Anthologie de la presse tunisienne. Biographie des personnalités publiques (membres des gouvernements, ambassadeurs, gouverneurs, P.D.G.). Dossiers documentaires, thématiques. Guide des services d'information en Tunisie. Constitution de réseaux d'information.

Le CDN est un centre serveur de la Banque internationale d'information sur les Etats francophones (BIEF).

Il est le siège de la Fédération des associations de bibliothécaires, archivistes et documentalistes des Etats francophones (FADADEF).

Missions de consultation et de conseil. Assistance pédagogique et technique.

Organisation de colloques et conférences. En 1991, Colloque francophone international sur la gestion des publications officielles. Coopération avec les unités documentaires, les bibliothèques et les institutions spécialisées au plan régional, national et international, notamment : le Centre national de documentation de Rabat, la Documentation française, l'Unesco, l'Alesco, l'Aldoc, l'Institut de presse et des sciences de l'information (IPSI) et l'Institut supérieur de documentation (ISD) de Tunis.

Formation : Accueil de stagiaires tunisiens et étrangers. Séminaires de formation. Encadrement des étudiants en documentation.

Moyens : Centre de documentation de 8.000 ouvrages et 2.000 périodiques. Fonds général et spécialisé sur les sciences de l'information, 22.000 photos, 3.000 microformes, 10.000 dossiers de presse, 100.000 fiches. Ateliers de reliure et de reprographie. Laboratoire de microfilmage. Le Centre emploie 48 personnes, dont 12 documentalistes.

Banques de données : TANIT : traitement automatisé national de l'information tunisienne. Sous bases : Tanit-chrono, données chrono-logiques; Tanit-poléco, données politiques et économiques; Tanit-biblio, données bibliographiques.

Publications périodiques : Info-Doc, trimestriel, créé en 1985, en français. Trait d'union, hebdomadaire, créé en 1986, en arabe et en français. Le Guide des services d'information en Tunisie (GIT), irrégulier, créé en 1983, en arabe et en français, mis à jour en 1986 et en 1991. Tunisie Nouvelles, chronologie de l'année.

MAURITANIE

O N S
OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES
(ex Direction de la Statistique et de la comptabilité.
Ministère du Plan).
BP 240 NOUAKCHOTT
Tél : 530 70

Créé en 1990

Domaine : Collecte des statistiques économiques démographiques et sociales par voie de recensement, enquêtes ou par exploitation de documents divers.

Activités : Mise en place d'un système national de statistiques économiques, démographiques et sociales. Traitements et analyse des informations statistiques impression et diffusion de documentation statistique. Suivi de la conjuncture des indices nécessaires à l'évaluation et l'exécution des des plans de développement. Mise à disposition des données statistiques. Coopération avec des institutions régionales et internationales. Formation et recyclage dans les domaines statistiques. Etudes spécialisées et élaboration de méthodologies d'enquêtes.

Moyens : Centre informatique IBM. Série de micro ordinateurs PC.

Publications : Séries Statistiques. Etudes et enquêtes.

LIBYE

N.B : En dépit de nombreuses tentatives, y compris par la voie diplomatique, le centre libyen pressenti ne s'est jusqu'à ce jour pas manifesté. Les informations disponibles sur ce centre sont les suivantes :

CNID

CENTRE NATIONAL D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION
BP 600 TRIPOLI
Tél : 30.140
Secrétariat général du plan.

Date de création : 1985

Domaine : Mettre à la disposition des consultants une documentation aussi complète que possible concernant les sciences sociales, le transport et les télécommunications, l'eau, l'économie...

Traitement des données statistiques de la direction générale des statistiques.

Activités : Données sur la population, sur le transport et les télécommunications, sur l'hydraulique, la législation nationale et internationale et les décisions gouvernementales. Données sur l'industrie.

Les visites auprès des trois premiers pays cités ont eu lieu au cours de l'année 1992 et des accords ont été conclus. A signaler toutefois que pour ce qui concerne la Tunisie, l'absence du Directeur Général du CDN au moment de notre visite n'a pas permis la conclusion d'un accord écrit, son collaborateur ayant exprimé verbalement la volonté de son établissement d'adhérer au système; un échange de lettre ultérieur ayant confirmé cette intention.

Il devient alors absolument nécessaire de finaliser le programme par l'envoi d'une mission en Libye à l'effet d'obtenir l'adhésion de ce pays et d'obtenir l'accord du centre pressenti. Des démarches sont en cours pour organiser cette rencontre avant la date fixée pour la réunion des chefs de centre retenus comme points focaux nationaux.

2.3.3. Installation du centre coordinateur

En attendant que la connexion du centre coordinateur avec les points focaux nationaux et les centres associés soit rendue possible, la cellule maghrébine d'informations joue dans une première phase un rôle de rassemblement et de collecte d'informations, qu'elle traite et diffuse aux utilisateurs qui les demandent.

Dans de telles conditions et compte tenu de l'obligation fixée par le contrat d'affecter un staff technique permanent, de lui assurer les fournitures de bureau, de mettre à sa disposition les locaux nécessaires, d'une part, et des exigences découlant des règles budgétaires régissant l'établissement public administratif qu'est le CNIDE d'autre

part, la meilleure des solutions consistait à opérer un réaménagement d'organigramme pour inclure les attributions découlant du projet. Cette décision présente l'avantage de justifier les dépenses engagées à l'issue du contrat et garantirait non seulement la pérennité de l'activité, mais aussi celle de son financement.

C'est cette proposition même qui a été faite aux autorités de tutelle du CNIDE, qui par ailleurs et en raison des changements opérés par les réformes économiques et les implications découlant de divers autres projets de coopération confiés (Trade Point, ISTECH) devait impérativement réorganiser ses services et définir ses attributions.

Le plan de redéploiement assorti de projets de textes soumis dans ce cadre aux autorités concernées dès le début de l'année 1992 n'a pu encore aboutir essentiellement en raison des réflexions en cours engagées par le pays autour de la réorganisation du secteur public et en particulier de l'administration.

Dans l'attente des décisions sur ce dossier, la prise en charge de la cellule d'informations maghrébine a été organisée en unités spécialisées intégrées au sein des départements du CNIDE.

Ainsi EVEMAG et MAGXPRT qui ne sont pas des bases à caractère bibliographique ont été structurées en service à l'intérieur du département central de la documentation.

MAGBIB est gérée par un deuxième service relevant du même département et a pour charge le traitement d'ALIDEV, ainsi que la réunion des données bibliographiques communiquées par les points focaux nationaux.

Les bases MAGOPE et MAGSTAT, sont quant à elles domiciliées auprès du département exploitation et études qui est le plus gros utilisateur interne des informations qu'elles contiennent.

Cette organisation a permis de lever les contraintes évoquées plus haut.

Elle a également rendu possible l'utilisation du maximum de personnel au profit de la cellule, et de la faire bénéficier des mêmes services que ceux accordés aux autres structures de l'établissement, qu'il s'agisse d'informatique, de soutien administratif et financier ou de support logistique général tels que relations extérieures, maintenance, télécommunications, courrier, reprographie, microcopie, transport...

3. Le RESEAU DE TRANSMISSION.

L'élément temps est primordial pour le succès de tout système d'information. Il doit être pris en compte à deux niveaux :

- Celui du temps requis pour la collecte et l'entrée des données dans le système où l'homme joue un rôle déterminant,

- Celui du temps de transmission de ces données sur l'ensemble du réseau, subordonné à un problème technique de télécommunication.

Dans la phase actuelle du projet les deux paramètres ne sont pas encore maîtrisés et nécessitent des efforts d'abord de la part des membres du réseau, mais aussi et surtout des services chargés du secteur des télécommunications.

3.1. Collecte et entrée des données (INPUT).

Les rencontres opérées avec les trois points focaux nationaux qui ont répondu favorablement ont porté sur la présentation du projet, le recueil de leur accord pour jouer le rôle de point focal national, l'organisation d'un flux d'échange d'informations portant sur les objectifs liés au projet, et accessoirement réaliser les premières acquisitions documentaires.

Cette étape du processus accomplie les P.F.N étaient saisis par voie de courrier de demandes devant marquer le début du processus de collecte et tenus informés de l'état d'avancement du projet par transmissions du rapport d'étape élaboré sur demande du Groupe des 77 exprimée par lettre du 13 Avril 1992.

La même démarche a été opérée en direction du ministère Algérien des affaires étrangères, puis du ministère chargé de la coopération et des affaires Maghrébine. et enfin du secrétariat permanent du conseil du Maghreb à RABAT.

De son côté le CNIDE engagea auprès des institutions, ministères, organismes et autres producteurs d'informations concernés la collecte des données destinées à la cellule d'information maghrébine.

Les flux d'information ainsi générés dans le sens PFN. Centre coordinateur est demeuré tout à fait modeste et loin de répondre aux exigences du projet.

Le plus inquiétant, est qu'il a tendance à se suspendre aussitôt la demande ponctuelle honorée, traduisant ainsi l'absence de continuité de la tâche de collecte et l'inexistence d'automatisme que devrait engendrer toute action dont la nécessité est bien ressentie.

Les raisons de cette défaillance, dont le CND marocain nous semble devoir être exclu pour son excellente collaboration, sont multiples :

- Les accords conclus sont des accords bilatéraux au simple niveau des chefs de centres (PFN) avec la force qui est celle de ce type d'arrangements.

Comme spécifié dans le rapport d'étape, les PFN devaient être désignés par leurs gouvernements respectifs et reconnus par l'ensemble des autres centres nationaux associés comme investis d'une mission née d'une obligation intergouvernementale exigeant la collaborations de tous.

Cette nécessité d'élever le niveau des parties à l'accord conclu a été bien ressentie tout au long du projet. Sa manifestation la plus évidente est l'absence de réaction dotale d'un des centres pressenti pour être PFN en dépit des nombreux messages adressés par divers canaux.

A cet égard, l'un des objectifs de la réunion à Alger des chefs de centres désignés comme points focaux nationaux sera de mettre au point une convention multilatérale d'échange d'informations entre centres Maghrébins à soumettre aux instances maghrébines communes et aux procédures d'adoption, de ratification et de publication en vigueur dans l'union.

- Consécutivement à cette carence, les PFN n'ont jusqu'à ce jour pas encore spécialisé de personnel pour la prise en charge des tâches en rapport avec le projet.

Lorsqu'elles sont assurées, elles le sont à titre ponctuel et en réponse à une demande du centre coordinateur. L'absence de continuité de la fonctions empêche toute familiarisation avec le projet et toute motivation aux objectifs de ce dernier pour le personnel chargé de répondre ponctuellement aux sollicitations du centre coordinateur.

- Les domaines d'activité des PFN, pas toujours en rapport avec ceux du projet, ont également constitué un handicap, de sorte que les PFN, avaient naturellement tendance à n'honorer que les demandes portant sur les questions dont ils sont organiquement chargés. A l'exception du CND marocain, les données relevant d'autres centres ne sont fournies que très exceptionnellement.

- La constatation formulée ci-dessus n'est en fait qu'une des expressions concrètes de l'absence de véritables systèmes nationaux d'information, les centres travaillant sans relations organisées, d'une manière cloisonnée et les échanges entre-eux se réduisant à leur plus simple expression.

Cette coordination à l'échelle nationale, qui semble bien ressentie au MAROC et en Algérie, apparait du point de vue du projet comme une tâche primordiale. Les autorités concernées doivent pouvoir être sensibilisées à cet aspect du problème, le projet pouvant à cet égard constituer un embryon de réseau national qui pourrait s'élargir à la faveur des nombreux projets du même type dont bénéficie la région.

La conséquence de cet état de fait en a été que toute la charge de collecte a pesé sur le centre coordinateur qui s'est efforcé à la fois d'identifier les sources d'information, de procéder aux acquisitions, de traiter les données brutes, et d'opérer les opérations de saisie. Tout ce processus s'effectue par voie de correspondance avec toute la lenteur

qui caractérise l'acheminement de ce type de courrier, même si parfois l'information est obtenue sur disquettes ou sur bandes magnétiques, exception faite toutefois des données recueillies par liaison sur réseau commuté avec les serveurs français "l'EUROPEENNE des DONNEES" et "QUESTEL".

Il est alors aisé d'imaginer le rythme d'alimentation des bases de données mise en place, le niveau d'information qu'elles recèlent et les retards d'actualisation qu'elles connaissent.

3.2. Transmission et diffusion des informations (OUTPUT)

La question du réseau de communication ne peut être abordée qu'en termes de perspectives dans la phase actuelle du projet.

L'idéal, compte tenu des exigences de ce type de projet et de l'étendue des pays du Maghreb serait de relier les membres du réseau par utilisation de satellites de communication. MAGHREBNET notamment (réseau régional d'ARABSAT). Mais une telle solution ne peut être retenue que pour les pays qui disposent des équipements d'émission et de réception au sol.

Les réseaux spécialisés de transmissions des données constituent eux aussi une solution tout aussi valable susceptible de régler le problème à court terme puisque dans au moins trois des pays de la zone (Algérie, Maroc, Tunisie) il sont opérationnels.

Leur interconnexion rendra de grands services au système d'informations maghrébin et aux autres projets similaires.

En attendant, et comme rappelé lors de l'examen de la question relative aux PFN, il suffisait pour ces derniers de disposer d'un Fax, d'un Télex et d'un téléphone.

L'idée était que les centres pouvaient baser leur réseau sur les moyens classiques de télécommunication complétés par un service postal rapide pour le transport des microfiches, bandes magnétiques, disquettes ou documents papiers. Ce réseau de téléscripteurs ou de téléfax devait évoluer progressivement jusqu'à un réseau complexe et informatisé auquel l'utilisateur pourrait accéder à distance à partir d'un pupitre personnel.

En pratique, il s'est avéré que les communications étaient laborieuses et que chaque tentative opérée même en direction des pays de la zone considérés comme les mieux équipés étaient problématiques. De la même manière le recours au service postal rapide mis en place par voie de convention multilatérale entre pays de l'union, s'est révélé trop coûteux et ne pouvait être utilisé en permanence pour gérer des flux appelés à connaître une ampleur de plus en plus importante en phase de fonctionnement normale.

Outre l'activation de l'interconnexion entre réseaux spécialisés de transmissions de données, la solution ne peut

venir que de la conjonction des efforts déployés dans le cadre de divers projets bilatéraux, régionaux ou internationaux réalisés ou en cours de réalisation au niveau maghrébin et qui gagneraient à être coordonnés au niveau communautaire le plus élevé possible.

Les informations non exhaustives disponibles au niveau de l'unité d'information maghrébine concernent les projets suivants, qu'un recensement beaucoup plus approfondi peut élargir.

- **I.S.T.E.C** : Projets d'information scientifique, technique, économique et commerciale, développés par certains pays du Maghreb avec le gouvernement français. Il s'agit d'un projet tendant à :

- * promouvoir l'information scientifique, technique, économique et commerciale existant dans les pays concernés par la mise en place de banques de données et des moyens d'accès correspondants,

- * permettre l'interrogation des banques de données extérieures au pays et l'obtention de documents primaires.

- * faciliter l'échange direct d'informations entre centres par une connexion à un réseau de minitels,

- * constituer un premier champ d'expérimentation d'un réseau de services d'accès aux banques de données en mode ASCII et vidéotex.

- **PROJETS CNUCED** : de mise en place en Algérie, en Tunisie et au Maroc de **TRADE POINT**.

En dehors de ses aspects de facilitation du commerce international, le trade point est un centre qui ouvre aux pays bénéficiaires l'accès à un réseau mondial de communication permettant l'échange de données électroniques, et aux technologies les plus avancées de communication.

- **PROJET ONUDI** relatif à l'installation d'un **CENTRE D'INFORMATIONS INDUSTRIELLES POUR LE MAGHREB**.

Ce projet a pour ambition de mettre en place un réseau d'informations industrielles associant l'ensemble des centres traitant de questions en rapport avec l'industrie au Maghreb et d'assurer la connexion avec les centres étrangers concernés.

- **TINIC** : **TRADE INFORMATION NETWORK FOR ISLAMIC COUNTRIES**, qui se fixe comme objectif le développement d'un réseau d'informations commerciales rendant possible une diffusion automatique et continue de ce type d'informations, ouvert à tous les opérateurs économiques.

- **PADIS / CEA** : système panafricain de documentation et d'information qui se fixe parmi ses objectifs l'ambition de connecter tous les pays africains au réseau qu'il développe.

- Le projet RAB/89 du PNUD de promotion du commerce entre les pays de l'UMA.

- Les projets du PNUD notamment TUN/89//001/A/01/62 pour la TUNISIE et ALG/88/010/A/01/62, ainsi que celui en faveur du Maroc de mise en place de services d'informations commerciales et systèmes de traitement informatisé de données.

V - CONCLUSION

Au terme du projet, conduit selon le processus décrit dans le présent projet analytique, les ambitions de l'équipe de réalisation sont allées en croissance, pour dépasser la simple mise en place d'une unité Maghrébine d'informations chargées de rassembler une masse d'informations à mettre à la disposition des utilisateurs déterminés par le contrat signé avec le Groupe des 77.

Il est apparu en effet, tout au long de l'exécution, qu'une telle structure, construite sur un schéma centralisé, assurant toutes les tâches possibles d'un système de ce type, coupée de surcroît des organismes producteurs d'informations ne saurait être viable et ne survivrait pas au poids de la charge tant matérielle que financière qu'elle devra supporter. De ce point de vue l'aide financière de 65.000 \$ allouée au projet, aura vite fait d'être traduite en acquisitions de documents et d'informations forcément partielles et sans possibilités d'actualisation et de renouvellement, faute de financement, de sorte qu'elles perdraient avec le temps tout intérêt si ce n'est qui en tant qu'archives.

Il suffit pour s'en convaincre de rappeler que l'information et la documentation ciblées par le projet sont produites par une multitude de centres et d'organismes, des centaines des revues, journaux, et banques de données à caractère national ou international. Le recensement superficiel des seuls centres dont la liste est jointe en annexe constitue une illustration du caractère diffus de ce domaine. Aucune nation au monde ne dispose de ressources suffisantes en information pour s'autosatisfaire, et doit pour y parvenir faire développer une collaboration transfrontalière.

S'appuyant sur la certitude qu'aucun réseau, aussi moderne et aussi perfectionné soit-il, ne pourra à lui seul accomplir exhaustivement et sérieusement les tâches de collecte, stockage, traitement et diffusion, l'équipe en charge du projet a retenu comme principe de travail l'utilisation des organes déjà assistant travaillant sur un objet en rapport avec le projet à articuler ensemble pour parvenir à plus ou moins longue échéance à un réseau général fonctionnant sous la coordination du centre constitué par l'unité Maghrébine d'informations.

Cela suppose :

- * Un engagement et une adhésion totale des PFN et des membres associés, aux objectifs du projet et une prise en charge permanente des tâches qui en découlent;

- * La mise en place d'un cadre juridique de portée multilatérale (convention ou accord entre PFN), organisant cette collaboration;

* La prise en charge à un niveau approprié des organes communautaires de l'UMA de la tâche de sensibilisation des membres de l'union et de leur encouragement à la participation au système, la mise en place de sous-systèmes nationaux et à l'adoption de normes et procédures communes.

ANNEXE I

**CENTRES MAGHREBINS SUSCEPTIBLES
DE FAIRE PARTIE DES RESEAUX LOCAUX**

CENTRES IDENTIFIES AU NIVEAU MAGHREBIN

PAYS	ORGANISMES	DOMAINE	ACTIVITE
ALGERIE	<p>CNIDE: Centre national d'information et de documentation économiques BP 65 cité du 5 juillet Bab-Ezzouar, Alger</p>	<p>Information et documentation économiques</p>	<p>Collecte, stockage traitement et diffusion de l'information économique et commerciale</p> <p>Projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> . système d'information sur le Maghreb . Réseau Minitel . Trade Point
	<p>CREAD : Centre de recherche en économie appliquée pour le développement Rue Djamel-Eddine El-Afghani - BP 29 El Hammadia, Bouzaréah, Alger</p>	<p>Economie Développement Sociologie</p>	<p>Recherche fondamentale et théorique sur les thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> . économie et sociologie du travail . agriculture et alimentation . intégration Maghrébine . économie de la santé . banques de données en cours . publications : les cahiers du CREAD
	<p>CMERA : Centre maghrébin d'études et de recherches administratives 13, Chemin Abdelkader Gadouche. BP 175 Hydra, Alger</p>	<p>Droit public Administration</p>	<p>Diffusion des recherche et des études</p>

	<p>CNDA : Centre national de documentation agricole 12, Bd Colonel Amirouche, Alger</p>	<p>Agriculture Agro-alimentaire Pêche Sylviculture Petite hydraulique</p>	<p>Documentation et traitement de l'information relative à l'agriculture Publications : <ul style="list-style-type: none"> . recueil trimestriel d'information bibliographique agricole algérienne . catalogue des études . répertoire des projet de recherche et développement </p>
	<p>INESG : Institut national d'études et de stratégie globale Lotissement Les Vergers BP 137 - Birkhadem, Alger</p> <p>URAMA : Unité de recherche "Afrique-Monde arabe" Route d'Aïn-El-Bey, Constantine</p>	<p>Economie Développement Relations internationales</p> <p>Sciences sociales Droit Economie Sciences politiques Monde arabe</p>	<p>Etudes diverses Organisation de conférences et séminaires Publications : <ul style="list-style-type: none"> . prospective et stratégie <p>Recherches pluridisciplinaires sur les problèmes actuels de l'Afrique et du Monde arabe Publication : <ul style="list-style-type: none"> . bulletin de recherche de l'URAMA </p> </p>
	<p>ANEP : Agence nationale d'éditions et de publicité 28, Rue Ahmed Ouaked, Dely-Brahim, tipaza</p>	<p>Editions et publicité</p>	<p>Annuaire des entreprise algériennes</p>
	<p>CENEAP : Centre national d'études et d'analyse</p>	<p>Economie Démographie</p>	<p>Notes de conjonctures à l'échelle du Maghreb</p>

	pour la planification 98, Rue Nationale N° 1 Birkhadem, Alger	sociale	Publications : . revue du CENEAP
	CNC : Chambre nationale de commerce Palais Consulaire, alger	Encadrement Orientation du secteur privé Intégration économique et Promotion du secteur indus- triel	Etudes économiques, information, documenta- tion et publication Publications : . revue mutation . bourse des affaires
	ONS : Office national des statistiques 8, Rue des Moussebiline, Alger	Statistiques économiques Etudes	Production d'informa- tions statistiques et économiques Annuaire nationaux et régionaux Revue statistiques Bulletin statistiques courantes
	ENORI : Entreprise natio- nale d'organisation et d'information Ministère de l'Industrie	Promotion et développement de l'informa- tion indust- rielle et des supports nécessaires à sa diffusion	Annuaire industriels Revue pour l'industrie Etudes et diagnostics Banque de données : informations sur le dé- veloppement économique banques de données bibliographiques.
	INAPI : Institut national de la propriété indust- rielle	Mise en oeuvre de la normalisa- -tion. Prospec- -tion et protec- -tion de la propriété industrielle	Banque de données sur la documentation des normes et brevets

	SAFEX : Société algérienne des foires et exportations	Foires commer- ciales Promotion et développement des exporta- tions	Réglementations sur le commerce extérieur Statistiques sur le commerce international Opportunité d'affaires
MAURITANIE	Cellule de Coopération Maghrébine Ministère des affaires étrangères	Coopération maghrébine	Gestion des affaires maghrébines
	Direction de l'Industrie	Entreprise de toutes actions concernant le secteur indus- triel	Octroi des agréments Rapports trimestriel et semestriels Guide de l'investisseur Fichier industriel
	Office national de statistiques	Enquêtes et recensements auprès des entreprises, des ménages et des services	Données sur les ménages les entreprises, la santé, la démographie, données sur les comptes
	CGEM : Fédération de l'industrie et des mines	Informations statistiques et analyses économiques Mise en rela- tion d'affaire	Fichier industriel Documentation sur la législation et la réglementation Informations sur les opportunités d'inves- tissement Statistiques de produc- tion et d'importation Identification des projets

TUNISIE	API : Agence de promotion de l'industrie	Instruire les dossiers relatifs à la création ou à l'extension de projets industriels Favoriser et promouvoir l'investissement	Statistiques Fiches d'entreprises Bourse de la sous-traitance Documentation Etudes sectorielles
	CEPEX : Centre de promotion des exportations	Développement et promotion des exportations Mise en relation d'affaires	Contacts commerciaux Statistiques du commerce extérieur Documentation Identification des marchés Publications : . lettre du CEPEX . revue exporter
	CETIME : Centre technique des industries mécaniques et électriques	Renforcement des potentialités des industries mécaniques et électriques Assister les promoteurs	Fichiers des entreprises Annuaire techniques Documentation
	IEQ : Institut des études quantitatives	Entreprendre toutes études macroéconomiques Séminaires et colloques sur	Etudes

		les problèmes de développement Notes de conjoncture	
	INNORPI : Institut national de la statistique	Enquêtes diverses touchant à la consommation, les revenus, l'industrie, la démographie	Indicateurs économiques Commerce extérieur Indices de production Indices des prix à l'import et à l'export Prix à la production et à la consommation Fichiers d'entreprises Comptes de la nation Documentation
	Ministère de l'économie et des finances Direction générale des douanes	Opérations de commerce extérieur	Tarifs douaniers Régimes préférentiels Réglementation douanière Fichier des opérateurs du commerce extérieur
	Ministère de l'économie et des finances Direction de l'organisation et du traitement de l'information	Traitement des données relatives aux licences et titres d'importation	Fichiers d'entreprises Répertoires d'entreprises Répertoires des partenaires tunisiens
	Premier ministre Direction des entreprises publiques	Suivi de la gestion des entreprises publiques	Fichier des entreprises
	UTICA : Union tunisienne de l'industrie du commer-	Organisation représentative	Fichier des entreprises Partenariat et mise en

	<p>ce et de l'artisanat</p> <p>AEI : Association des études internationales BP 156 Belvédère 1012 Tunis</p>	<p>des professions commerciales, artisanales et industrielles</p> <p>Relations internationale Développement Sciences sociales et humaines</p>	<p>relation d'affaires Base juridique de commerce international Base de chambres syndicales Base exportateurs Base d'indicateurs économiques Promotion de l'étude des problèmes internationaux Colloques et symposium sur les relations internationales, le développement, l'histoire contemporaine du Maghreb, les problèmes Tiers-monde et de l'Islam Publications : . études internationale</p>
	<p>AICARDES : Association des instituts et centres arabes de recherches pour le développement économique et social 27, Rue du Liban 1002 Tunis</p>	<p>Economie Sociologie Développement Monde arabe</p>	<p>Publications et diffusions d'informations relatives aux recherches Recensement des chercheurs travaillant dans les instituts membres Collection d'informations et publication de répertoires sur les experts et projets de recherche sur le Monde arabe</p>
	<p>ARDES : Association de recherche pour le déve-</p>	<p>Economie Développement</p>	<p>Recherche sur le secteur informel, les zone</p>

	loppement économique et social BP 28 Sfax Hached 3069 Sfax	Sciences sociales	franchises
	CDN : Centre de documentation nationale 4, Rue Ibn-Nadim - Cité Monplaisir 1002 Tunis Belvédère	Sciences de l'information Documentation générale, nationale et internationale	Sélection, traitement et diffusion de l'information politique, économique, sociale et culturelle Centre serveur d'information sur les états francophones Publications : <ul style="list-style-type: none"> . INFODOC . Trait d'union . Guide des services d'information . Nouvelles
	CETIMAME : Centre d'études internationales du Maghreb et de la méditerranée BP 267 - 1004, Tunis El-Menzah CEMAT : Centre d'études maghrébines à Tunis Impasse Manabéa 21, bis Rue d'Angleterre BP 404, Tunis	Sciences politiques Relations internationales Economie et développement Sciences sociales et humaines Sciences politiques Relations internationale	Oeuvre pour l'édification du Grand-Maghreb Banque de données économique sur le Maghreb (BADEMA) Publications : <ul style="list-style-type: none"> . annuaire économique du Maghreb Faciliter les contacts et fournir une assistance aux universitaire chercheurs et étudiants notamment ceux du Maghreb Bases de données : <ul style="list-style-type: none"> . collection des thèses soutenues dans divers

			<p>pays sur le Maghreb Publication : . CEMAT newsletter</p>
	<p>CERP : Centre d'études, de recherche et de publi- cations Université de droit, éco- nomie et gestion Campus universitaire 1060, Tunis</p>	<p>Droit Développement Sciences poli- tiques Economie Gestion Statistiques Démographie</p>	<p>Recherches et études Banque de données juri- diques Publications : . revue tunisienne de droit . revue tunisienne d'économie et de ges- tion</p>
	<p>CREA : Centre de recher- che et d'études adminis- tratives de l'ENA 24, avenue Docteur Cal- mette, Mutuelleville 1060, Tunis</p>	<p>Sciences admi- nistratives Relations in- ternationales</p>	<p>Recherches, études et colloques internatio- naux et maghrébins sur la fonction publique, les collectivités loca- les, les finances loca- les et toutes autres questions se rapportant à l'administration pub- lique Publication : . revue tunisienne d'administration pub- lique</p>
	<p>IRMC : Institut de recher- ches sur le Maghreb con- temporain 20, Rue Med Ali Tahar Mutuelleville, 1002 Tunis</p>	<p>Sciences sociales et humaines Relations in- ternationales Sciences poli- tiques Islam</p>	<p>Recherche sur le Magh- reb Soutien aux recherches effectuées au Maghreb Documentation Base bibliographique Publication : . Correspondances</p>

MAROC	<p>CAFRAD : Centre africain de recherches administratives pour le développement BP 310 Tanger</p>	<p>Histoire Littérature Développement Développement rural Administration Réforme administrative et de la fonction publique Administration locale Décentralisation</p>	<p>Recherches et études comparatives sur les problèmes administratifs liés au développement économique et social des pays africains Banque de données : ANAI : réseau africain d'informations administratives Publications : . Nouvelles du CAFRAD . Cahiers africains d'administration publique . sources d'information administrative</p>
	<p>CERED : Centre d'études et de recherches démographiques Charia Maa-Al-Aïnine Haut Agdal BP 178 Rabat</p>	<p>Démographie Développement Statistiques Planification Migration</p>	<p>Elaboration de méthodologies concernant la conjoncture et l'évolution démographiques Analyses des données démographiques Etudes et enquêtes Publications : . Es-Soukan</p>
	<p>CIDC : Centre islamique pour le développement du commerce Tour des Habous Avenue des FAR BP 13545 Casablanca</p>	<p>Commerce Industrie Statistiques</p>	<p>Rapports sectoriels sur le commerce Etudes de marchés Etudes de l'offre et de la demande des produits spécifiques Publications :</p>

			. TIJARIS
	CND : Centre national de documentation BP 826 Haut-Agdal, Rabat	Documentation Information scientifique et technique	Collecte, indexation, conservation et diffusion de la documentation relative au développement économique et social du Maroc Publications : . bulletin de coordination . IDEST - index retrospectif . index RACID
	Fondation du roi Abdul- Aziz Al Saoud pour les études islamiques et les sciences humaines Boulevard de la Corniche BP 12585, Casablanca	Sciences sociales et humaines Documentation sur le monde arabo-islamique	Recherches sur le monde arabe islamique Mise à disposition des chercheurs de ressources documentaires Production d'informations bibliographiques Publications : . occident musulman . références maghrébines
	INSEA : Institut national de statistique et d'économie appliquée BP 6217 Rabat instituts	Economie Démographie Planification informatique	Publications : . revue de l'INSEA
	Centre informatique du Ministère du commerce extérieur	Saisie et traitement des données concernant les opérations du commerce exté-	Edition des états Tableaux statistique sur demande

		rieur Enquêtes statistiques annuelles	
	CEDEX : Centre marocain pour la promotion des exportations 23, Boulevard Girardo Casablanca	Promotion et développement des exporta- tions	Annuaire statistiques Annuaire du commerce extérieur Réglementation et informations commercia- les Publications : . bulletins d'informa- tions économiques et commerciales . Diffusion d'opportu- nités d'affaires
	Chambre de commerce et d'industrie de la wilaya du grand Casablanca 98, Boulevard Mohamed V Casablanca	Promotion industrielle Information et communication	Fichiers d'entreprises Banque de données bibliographiques Banque de données pour les réglementations sur le commerce extérieur Documentation
	BNSTP : Bourse nationale de la sous-traitance et du partenariat Chambre de commerce et d'industrie 98, Boulevard Mohamed V Casablanca	Mettre en relation des preneurs d'ordre et les donneurs d'ordre	Suivi des projets Enquêtes de sous-trai- tance

	<p>Direction de la statistique Ministère du plan BP 178 Charii Aïnane Rabat</p> <p>Office marocain pour la propriété industrielle 8, Rue St DIE Casablanca</p>	<p>Enquêtes et analyses des résultats Analyse de la conjoncture économique Recensement et études de la population Gestion des demandes de brevets Enregistrement et protection des marques nationales et internationale</p>	<p>Traitement informatisé des données Réseau de banques de données</p> <p>Banques de données</p>
LIBYE	<p>Centre national d'information et de documentation BP 600 Tripoli</p>	<p>Mise à la disposition des consultant une documentation dans le domaine des sciences sociales Traitement des données statistiques</p>	<p>Données sur la population, transport, télécommunications, hydraulique et la législation nationale et internationale</p>
	<p>Direction générale de la statistique BP 600 Tripoli</p>	<p>Réalisation d'enquêtes sur la consommation, la démographie, les revenus et</p>	<p>Informations et tableau statistiques sur la population, l'enseignement, le logement, la santé, l'industrie, le commerce extérieur</p>

		l'industrie	Etudes sur les entreprises et sur le secteur pétrolier
	Centre de recherches industrielles BP 3633 Tripoli	Etudes et recherches technico-économiques Informations et notes Etablissement de normes	Etudes sectorielles diverses Fichier d'entreprises Revue industrielle
	Organe exécutif pour l'industrie légère et les coopératives BP 83.942 Tripoli	Supervision des industries légères Développement et promotion des industries légères et de la PMI Assistance des industriels	Information et notes sur le secteur de l'industrie légère
	Organe exécutif pour l'industrie légère BP 81.523 Tripoli	Développer les industries mécaniques et électriques et l'engineering	Etudes et recherches

**LISTE D'ORGANISMES IDENTIFIES
DANS LES PAYS MEDITERRANEENS AUTRES QUE LE MAGHREB**

PAYS	ORGANISME	ADRESSE	DOMAINE	ACTIVITE
CHYPRE	INEKYM INSTITUT EVROPI KYPROS MESOGIOS (Institut Europe- Chypre Méditerranée)	ATHIENOU Tél: (4)52.24.13 Fax: (4)52.26.75	Relations internationales	Promotion de la coopération euro- méditerranéenne, recherche dans ce sens. L'institut publie les résultats de ses travaux dans la presse Chypriote et grecque et prépare actuellement un ouvrage sur les relations entre la CEE et le monde méditerranéen
	KYKEM KYPRIAKO KENTRO MELETON (Centre chypriote d'études)	P.O.B4198 NICOSIA Tél: (2)45.03.02 Fax: (2)44.36.24	Sciences poli- tiques Relations internationales	Recherche en sciences politiques et dans le domaine des relations internationales. Le centre orga- nise des séminaires internatio- naux. Publications périodiques : . Yearbook, à partir de 1992. Actes de séminaires
CROATIE	INSTITUT ZA RAZVOJI MEDUNARODNE ODNOSE (Institut pour le développement et les relations internationales)	UI.8 Maja 1945-BR 82/11 P.O.B.303 41001 ZAGREB Tél:(41)444.522/ 444.417 Télex: 22273 UNZUR YU	Economie Socio- logie Sciences politiques Sciences et technologie Education Com- munication Cul- ture Développe- ment. Relations internationales Coopération	Recherche fondamentale et appli- quée, information et documentation publications. Programmes de recher- che sur la complexité des aspects du développement, sur la recherche de solutions au niveau national et international et la promotion de la coopération internationale. Recherches axées sur les problèmes méthodologiques et théoriques du développement (économique, techno- logique et socioculturel), sur les modalités et les pratiques de la coopération, ainsi que sur les études régionales (pays méditer- ranéens, arabes et européens,

				<p>Afrique sub-saharienne et moyen-orientale, Europe). Organisation de conférences et de colloques. Coopération (projets communs de recherche, conférences, échanges, publications) avec les agences internationales du système des Nations Unies et avec d'autres organismes de recherche. Publica-périodiques : Razvoj/Development, revue trimestrielle en Croatie; parait 2 fois par an en anglais, français et espagnol. Bulletin de l'interrégional system of development research institutes (ISDRI) Communication newsletter, Cultur-link, Bulletin du réseau des réseaux de recherche et de coopération en matière de développement culturel.</p>
	<p>PAP-RAC PRIORITY ACTIONS PROGRAMME REGIONAL ACTIVITY CENTRE (Programme d'actions prioritaires Centre d'activités régionales)</p>	<p>Kraj sv.Ivane, 11 5800 SPLIT Tél:(58)43499/ 591171 Fax:(58)361677 Télex: 26477 URBS RH</p>	<p>Développement Environnement Eaux. Patrimoine Aquaculture. Energie. Sismo- logie Aménage- des zones côtiè- res</p>	<p>Etudes, recherches et interventions concrètes, en particulier sur le littoral méditerranéen. En 1990-1992, action prioritaire: la planification intégrée et la gestion écologiquement rationnelles des zones côtières méditerranéennes (identi fication et diffusion d'ou-tils et de technique modernes de planification et de gestion, appli-cables dans les conditions méditer-ranéennes.</p>
EGYPTE	<p>CDC CAIRO DEMOGRAPHIC CENTRE (Centre démogra- phique du Caire)</p>	<p>78(4th-st.) El-Hadhaba-Elolya Mokattam 11571 CAIRO Tél:(2)506 09 50/</p>	<p>Démographie Migrations Développement</p>	<p>Le centre offre un service de conseil et de formation aux pays ara-bes, africains et asia tiques en voie de développement. Les princi-paux thèmes de recherche sont :</p>

		506 07 45 Fax:(2)506 27 97 Télex:92034 DP UN		le recensement démographique, la fécondité, la mortalité, les phénomènes de migratoires, la planification de la main-d'oeuvre et de l'éducation, l'urbanisation et le développement économique. organisation de séminaire sur les études démographique en Afrique et en Asie Coopération avec plus de 50 pays de zone de compétence. Publications périodiques : CDC news letter. CDC working papers. Research (annuelle) Recherche et études en
	CEFRS CENTRE FOR ECONOMIC AND FINANCIAL RESEARCH AND STUDIES. (Centre d'études et de recherches économiques et financières)	Faculty of Economics & Political Science CAIRO University Giza CAIRO Tél:(2)728 116/ 732 976 Fax:(2)344 4429 Télex:93532 CUTPP UN	Economie Finances	économie appliquée. Etudes sur la réforme financière d'un point de vue macro-économique, sur l'efficacité et l'utilisation de l'énergie. Considérations économiques et environnementales. Projet d'études sur les modèles économiques du programme de réforme structurelle de l'économie égyptienne. Organisation de tables rondes, congrès. Publications périodiques : Collection : "Working papers".
	CEDEJ CENTRE D'ETUDES ET DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE JURIDI- QUE ET SOCIAL	14, Gemayet El-Nisr Street, Mohandes- sine P.O.B.494 Dokki CAIRO Tél:(2)361 19 32/ 361 31 47 Fax:(2)349 35 18 Télex:93088 CEFEC UN	Sciences sociale et humaines Sciences politi- ques et juridi- ques Histoire Economie Monde arabe	Recherches sur l'Egypte des XIXè et XXè siècles et sur le monde arabe depuis 1945, notamment sur les aspects sociaux, politiques, économiques et juridiques. Aide aux chercheurs ou aux centres travaillant sur l'Egypte et le monde arabe contemporain. Organisation de colloques et de journées d'étude. Publications périodique : Egypte/ Monde arabe . Collection: recherche et "dossiers"

<p>CPRS CENTRE FOR POLITICAL RESEARCH AND STUDIES (Centre d'études et de recherches politiques)</p>	<p>Faculty of Economics & Political science CAIRO Tél:(2)620998/ 735055 Fax:(2)344 44 29</p>	<p>Sciences politi- ques Développement Relations inter- nationales</p>	<p>Recherches sur: La restructuration du système international et son influence sur les conflits régio- naux. Les relations inter-arabes. Le processus de paix au moyen- orient. Organisation d'un séminaire annuel franco-égyptien et de confé- rences. Coopération avec des uni- versités et instituts à l'étranger pour des échanges de professeurs et de publications. Publications périodiques : Research papers in political science.</p>
<p>CENTRE FOR POLITICAL AND STRATEGIC STUDIES (Centre d'études politiques et stratégiques)</p>	<p>AlAham Foundation Galaa Street-5th Floor CAIRO Tél:(2)574 70 37 Fax:(2)574 70 23 Télex:92002/93460</p>	<p>Relations inter- nationales Politique Stratégie Histoire contem- poraine</p>	<p>Etudes et recherches sur les rela- tions internationales, notamment sur les pays arabes, la Palestine et Israël. Le centre comprend 7 unités de recherche : Relations internationale, Etudes arabes, Systèmes politiques, Etudes socia- les, Etudes, historiques Etudes économiques, études militai- res, Organisation de colloques et de congrès. Publications périodiques : la poli- tique internationale. Rapport straté- gique arabe. Une série sur le so- cialisme démocratique.</p>
<p>INSTITUTE OF ARAB RESEARCH AND STUDIES (Institut de recherche et d'études arabes)</p>	<p>1 Tolombat Street Garden City P.O.B.229 CAIRO Tél:(2)335 16 48/ 354 18 19 Fax:(2)356 25 43 Télex:92642 ALC SO UN</p>	<p>Histoire Géographie Sciences politi- ques Economie Droit Littérature Sociologie</p>	<p>Programme de recherche bi-annuel sur les problèmes actuels du monde arabe. Service de conseil pour les institutions gouvernementales et non gouvernementales des pays ara- bes. Coopération avec tous les pays membre de la ligue arabe et ses agences spécialisées, ainsi qu'avec qu'avec les pays africains.</p>

				Publications périodiques :bulletin . of Arab research and studies
ESPAGNE	ASCAME ASEMBLEA DE LAS CAMARAS DE COMER- CIO E INDUSTRIA DEL MEDITERRANEO (Assemblée des chambres de com- merce et d'indus- trie de la médi- terranée)	Avenida Diagonal, 454 08006 BARCELONA Tél:(3)415 1600 Fax:(3)416 09 84 Télex:54713 COIBA E	Economie Commerce Développement Relations inter- nationales Industrie Statistiques	Relations avec les 150 chambres de commerce de 16 pays méditerranéens Travail dans diverses commissions. Collaboration internationale. Appui aux entreprises. Relations avec la CEE. Affaires diverses. Réseau Cointech" de coopération technolo- gique entre les pays méditerranéens Publications périodiques : la lettre de l'ASCAME.
	CIDAF CENTRO DE INFORMA- CION Y DOCUMENTA- CION AFRICANAS (Centre d'informa- tion et de docu- mentation africai- ne)	Gaztambide, 31 28015 MADRID Tél:(1)244 18 18	Religions Sociologie Politique Anthropologie Ethnologie Linguistique Littérature Géographie Histoire Documentation et information	Faire connaître l'Afrique au public espagnol et mettre à sa disposition un matériel bibliographique et do- cumentaire sur tous les thèmes con- cernant l'Afrique. Organisation de conférences, projections vidéo, séminaires, tables rondes, exposi- tions. Coopération avec les princi- aux centres d'études africains d'Europe. Publications périodiques Cuadernos del CIDAF . Résumé des nouvelles d'Afrique.
	CENTRO INTERNACIO- NAL CARLOS V (Centre interna- tional Carlos V) CIESM CENTRO DE INVESTI-	Facultad de cien- vias economicas carretera de colmenar Viejo, Km15 28049 MADRID Tél:(1)397 50 60/ 397 42 56 Fax:(1)397 51 61 Télex:27810 EDUCIE U.E.I. Economia internacional	Relations inter- nationales Economie Islam Monde arabe Relations inter- nationales	Recherche sur: Défense et sécurité européennes, Politique et économie en méditerranée et au Moyen Orient. Nouvelle architecture en Europe. Organisation de séminaires, notam- ment sur le Moyen-Orient, le Maghreb la politique extérieure de l'Espa- gne et l'énergie. Coopération avec des centres en Europe, dans les pays arabes et aux Etats-Unies. Recherches sur: l'équilibre alimen- taire, l'énergie, le problème des

	<p>GACIONES SOBRE LA ECONOMIA, LA SOCIEDAD Y EL MEDIO (Centre de recherches sur l'économie, la société et l'environnement)</p>	<p>Pinar, 25 28006 MADRID Tél:(1)411 10 98 Fax:(1)562 55 67 Télex:42182</p>	<p>Economie Développement Démographie Islam Environnement</p>	<p>algues en méditerranée, la population. Organisation de colloques et de conférences, séminaires annuels sur le Maghreb et le Moyen-Orient. Coopération avec des centres des pays arabes et de la CEE.</p>
	<p>ESCUELA DE ESTUDIOS ARABES DE GRANADA (Ecole d'études arabes de Grenade)</p>	<p>Cuesta del Chapiz, 22 18010 GRANADA Tél:(58)22 22 90/ 22 34 59 Fax:(58)22 47 54</p>	<p>Islam Monde arabe</p>	<p>Recherche. Organisation de conférences, tables rondes, symposium. Coopération : Universités espagnoles, institut de Coopération avec le monde arabe.</p>
	<p>ICEM INSTITU CATALA D'ESTUDIS MEDITERRANIS (Institut catalan d'études méditerranéennes)</p>	<p>Avinguda Diagonal, 407 bis, Planta 21 08008 BARCELONA</p>	<p>Démographie. Eco- nomie.Arts. Po- litique Culture. Sciences sociale et humaines. Anthropologie. Communication. Médias.Relations internationales</p>	<p>Recherche sur: la population, les aspects économiques, démographiques et culturels, les modes de vie, la culture et prospective. Organisation de séminaires, symposium et expositions. Publications périodiques : Odissea Revista internacional del mediterraneo.</p>
	<p>ICMA INSTITUTO DE COOPERATION CON EL MUNDO ARABE (Institut de coopération avec le monde arabe)</p>	<p>Avenida Reyes Cotolicos, 4 28040 MADRID Tél:(1)583 81 00 Fax:(1)583 83 10/ 11/13</p>	<p>Coopération scientifique, technique et culturelle. Aide Aide au dévelop- pement.Relations hispano-arabes Politique arabe contemporaine Monde arabe</p>	<p>Etude et mise oeuvre de possibilité de coopération scientifique et technique avec le monde arabo-islamique.Promotion de projet de coopération entre l'Espagne et le monde arabe. Publications périodiques : Awraq Cuados de la biblioteca Félix Mar- ria Pareja. Cahiers bibliographique Arabismo,bulletin d'information</p>

FRANCE	ADECI ASSOCIATION REGIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION INDUSTRIELLE INTERNATIONALE	Immeuble CMCI 2, rue Henri Bar- buse 13001 Marseille Tél:91 91 92 48 Fax:91 91 85 37 Télex:44 0796 F	Coopération industrielle internationale Partenariat inter-entreprise Développement	Mise en relation de PME-PMI avec des partenaires des pays en voie de développement au Maghreb, en Afrique noire, en Europe du Sud et en Asie du Sud-Est. Promotion des accords de coopération industrielle inter-entreprises. Membre du réseau européen BC-NET de facilitation de la coopération commerciale, technique et financière. Publications périodiques: bulletin d'information
	CEPII CENTRE D'ETUDES PROSPECTIVES ET D'INFORMATIONS INTERNATIONALES	9, rue Georges- Pitard 75015 PARIS Tél:(1)48 42 64 64 Fax:(1)48 42 59 12	Economie Relations inter- nationales	Recherches et études sur la méditerranée (notamment analyses macro-économiques et sectorielles), l'insertion internationale des pays du Maghreb, Animation d'un club d'information et de réflexion sur l'économie mondiale. Organisation de séminaires, conférences et colloques. Publications périodiques : Economie prospective internationale
	CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES DES PAYS ARABES	35, rue du 11 No- vembre 42100 SAINT- ETIENNE Tél:77 42 16 10	Droit positif des pays arabes Relations inter- nationales franco-arabe	Recherche sur les aspect juridiques et fiscaux des conventions internationales de non double imposition signées entre la France et les Etats arabes. Organisation de colloque. Publications périodiques : Travaux du Cerpaje.
	CHEAM CENTRE DE HAUTE ETUDES SUR L'AFRIQUE ET L'ASIE MODERNES	13, rue du Four 75006 PARIS Tél:(1)43 26 96 90 Fax:(1)40 51 03 58	Sciences politi- ques Economie Histoire contem- poraine	Recherche, Etude de cas au gré des demandes formulées par les organismes gouvernementaux ou non et par les entreprises privées. Organisation de colloque et de conférences.

			Relations internationales Islam	Publications périodiques : l'Afrique et l'Asie modernes. Collection : "notes africaines, asiatiques et caraïbes"
CHET CENTRE DES HAUTES ETUDES TOURISTI- QUES	Fondation Vasarely 1, avenue Marcel- Pagnol 13090 AIX-EN-PROVENCE Tél:42 20 09 73 Fax:42 20 50 98		Relations inter- nationales Sociologie Droit Développement Tourisme	Recherches sur les relations Nord- Sud/Est-Ouest les échanges inter- nationaux (commerce, transports, tourisme). Analyse comparative des des institutions, des sociétés et des systèmes juridiques. Missions d'expertise, Activités de conseil, Assistance technique pour les cen- tres de recherche. Publications périodiques :collection "Etudes et mémoires" ."Touristic Analysis Review"."Essais"."les ca- hiers du tourisme"
CMMC CENTRE DE LA MEDI- TERRANEE MODERNE ET CONTEMPORAINE	98 Boulevard Edouard-Herriot BP 369 06007 NICE Cedex Tél: 93 37 54 50 Fax: 93 37 55 36		Histoire Ethnologie Géographie Sociologie	Etudes pluridisciplinaires des réa- lités politiques, sociales et écono- miques des pays méditerranéens, Population et développement en Méditerranée. Organisation de col- loques et de journées d'étude. Col- laboration avec divers centres et universités : (Fes, Tunis, Oran, Casablanca, etc.). Publications périodiques : les ca- hiers de la méditerranée. Les actes des colloques
3CI FONDATION POUR LA COHABITATION DES COMMUNAUTES ET LA COOPERATION INTER- NATIONALE	14, rue des Domi- nicaines 13001 Marseille Tél: 91 56 08 05 Fax: 91 56 14 07		Relations inter- nationales Développement Economie	Coopération méditerranéenne, Immi- gration et création d'entreprises, Coopération internationale avec les pays du Maghreb pour la création d'entreprises par les migrants dans leur pays d'origine, Echanges entre chefs d'entreprise du Maghreb et de

			L	<p>Organisation de journées d'étude et de colloques.</p> <p>Publications périodiques : les cahiers du GREMAMO.</p>
<p>CIHEAM-IAM INSTITUT AGRONOMIQUE MEDITERRANEEN DE MONTPELLIER</p>	<p>3191, route de Mende BP5056 34033 Montpellier Cedex 01 Tél:67 04 46 00/ 67 63 28 82 Fax:67 54 25 27 Télex:48 0783 F</p>	<p>Economie Agro-alimentaire Développement agricole et rural Politiques agricoles</p>	<p>Formation postuniversitaires. Animation de réseau de recherches coopératifs. Observation de l'économie méditerranéenne. Recherche sur économie agricole, politiques alimentaires, études des marchés internationaux (fonctionnement) et des institutions de développement.</p> <p>Organisation de journées d'étude et de colloques. Coopération avec la FAO, la CEE et de nombreux centres étrangers et méditerranéens.</p> <p>Publications périodiques : Options méditerranéennes</p>	
<p>IMED INSTITUT MEDITERRANEEN POUR L'ECONOMIE ET LE DEVELOPPEMENT</p>	<p>2, rue Henri Barbusse 13241 Marseille Cedex 01 Tél:91 90 16 23 Fax:91 13 13 27 Télex:440 448</p>	<p>Economie Développement Coopération Commerce international</p>	<p>Contribution au développement des échanges économiques entre la France et le monde arabe, les pays riverains de la méditerranée et de la mer noire. Proposition aux PME-PMI des solutions concrètes pour une coopération rentable. Etude et analyse de marchés. Mise en place de partenariat industriel. Assistance commerciale permanente. Prospection régulière auprès des clients potentiels. Recherche d'Appels d'offre pouvant intéresser les PME-PMI.</p>	
<p>IMA INSTITUT DU MONDE ARABE</p>	<p>1, rue des Fossés Saint-Bernard 75005 PARIS Tél:(1)40 51 38 38 Fax:(1)43 54 76 45</p>	<p>Culture Civilisation du monde arabe Islam</p>	<p>Développer et approfondir en France l'étude, la connaissance et la compréhension du monde arabe, de sa langue, sa civilisation et de son effort de développement. Favoriser</p>	

				<p>les échanges entre la France et le monde arabe, en particulier dans le domaine des sciences techniques. Organisation d'expositions, de conférences, de rencontres et de colloques.</p> <p>Publications périodiques : Qantara Réel. Mukhtarat. Répertoire des bibliothèques et des organismes de documentation sur le monde arabe collection: "Les cahiers Ciné-IMA" Catalogues.</p>
IREPD INSTITUT DE RE- CHERCHE ECONOMIQUE SUR LA PRODUCTION ET LE DEVELOPPE- MENT	BP.47X 38040 GRENOBLE Cedex Tél:76 82 56 92 Fax:76 82 56 54 Télex:980910 UNISOG F	Economie Planification Développement Industrialisa- tion	Recherche sur le processus d'industrialisation en Méditerranée (Europe du Sud et Maghreb). Coopération, formation.	
IREMAM INSTITUT DE RE- CHERCHE ET D'ETU- DES SUR LE MONDE ARABE ET MUSULMAN	Maison de la Médi- terranée 3-7, ave- nue Pasteur 13100 AIX-EN- PROVENCE Tél:42 21 59 88 Fax:42 21 52 75	Anthropologie Ethnologie Socio- logie Démogra- phie Economie Droit Sciences politique His- toire Langues et littérature	Recherches couvrant l'ensemble du monde arabe sur les investissements européens dans le monde arabe, mutation des systèmes juridiques arabes, etc. Publications périodiques : L'annuaire de l'Afrique du Nord. Une dizaine de collections aux éditions du CNRS	
IRMAC INSTITUT DE RE- CHERCHE SUR LE MODE ARABE CONTEM- PORAIN	Maison de l'Orient 7, rue Raulin 69365 LYON Cedex07 Tél:78 69 24 45 (p.417/219)	Sciences humaine et sociales. So- ciologie. Géogra- phie. Histoire contemporaine Anthropologie Monde arabe	Recherches sur le Maghreb et le Mashreq. Coopération avec des centres en Syrie, en Egypte, en Algérie, au Liban et aux Etats-Unis.	
MISSION POUR LE	4, rue de la Visi-	Relations inter-	Encouragement des échanges avec les	

DEVELOPPEMENT DES
ECHANGES MEDITER-
RANEEN

tation 13004
Marseille
Tél:91 34 02 32
Fax:91 85 42 14

nationales
Développement
Education
Echanges médi-
terranéens

pays méditerranéens et d'Europe du Sud (en particulier avec le Maghreb et le Portugal). Promotion d'une meilleure connaissance réciproque lieu de ressource pour toute information concernant les échanges dans les domaines les plus divers. Mise en relation de partenariat. Coordination entre partenaires et administrations concernées. Formation et contribution à conception et la diffusion d'outils pédagogiques. Coopération avec l'Algérie, le Maroc la Tunisie et le Portugal.

OME
OBSERVATOIRE
MEDITERRANEEN DE
L'ENERGIE

Ecole des Mines de
Paris
Rue Claude Dau-
nesse, Sophia-
Antipolis
06565 VALBONNE
Tél:93 95 75 09
Fax:93 65 43 04

Energie
Eau
Relations inter-
nationales
Economie
Environnement et
protection de la
nature

Elaboration de scénarii énergétiques pour les pays du bassin méditerranéen à moyen et long termes. Perspectives de consommations de gaz naturel par ces mêmes pays. Perspectives de développement de leur demande d'électricité. Coopération avec les principales institutions énergétiques de la région. Atelier de travail sur les stratégies, projets et financement du gaz naturel dans le bassin méditerranéen.
Publications périodiques : Rapports d'études

OBSERVATOIRE STRA-
TEGIQUE MEDITERRA-
NEEN

BP.176 06203
NICE Cedex 03
Tél:92 94 21 20/
92 94 21 22

Stratégie
Relations inter-
nationales

Etudes de recherches stratégiques en économie sociologie, culture, relations internationale ainsi que dans le domaine juridique. Coordination et impulsion. Support à l'organisation de conférences, journées d'études, séminaires. Réalisation d'études à la demande des

				pouvoirs publics nationaux et inter-nationaux et d'organismes privés
	ORSTROM INSTITUT DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION	213, rue La Fayette 75480 PARIS Cedex 10 Tél:(1)48 03 75 95 Fax:(1)48 03 08 29 Télex:ORSTROM 214627F	Economie Développement	Etude des milieux physiques, biologiques ethumains des pays en développement. Recherches expérimentales tendant à donner à ces pays la maîtrise de leur développement. Publications périodiques : cahiers OSTROM. Cahiers des sciences humaines, géodynamique, hydrologie continentale hydro-biologie tropicale. Horizon-bulletin bibliographique OSTROM.
ITALIE	CENTRO STUDI MEDITERRANEI (Centre d'études méditerranéennes) IAI INSTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI (Institut des affaires internationales)	piazza cavour, 51 92100 AGRIGENTO Tél:(922)40 12 37 Fax:(922)40 12 37 Palazzo Rondinini Via Angelo Brunetti, 9 00186 ROMA Tél:(6)32 24 360 Fax:(6)32 24 363	Economie Relations internationales Sciences politiques Environnement Relations internationales Sciences politiques Economie	Recherches sur la méditerranée : peuples et ressources vers un espace économique commun. Organisation de colloque. Coopération avec la Tunisie, le Maroc, la Syrie, etc. Publications périodiques : Ricerche e Proposte Promotion de la recherche et organisation de colloques nationaux et internationaux dans le domaine des relations internationales. Champs d'intérêt: intégration politique et économique européenne, stabilité et intégration dans la méditerranée et le monde arabe, coopération économique internationales, le nouvel ordre international, etc. Publications périodiques .The international spectator.L'italia nella politica internazionale.collection de monographies...
	INSTITUTO PER LA RELAZIONI TRA	Via Del Triteno, 62-B 00187 ROMA	Relations internationales	Faciliter le dialogue et la coopération concrète avec les pays

	<p>L'ITALIA E I PAESI DELL'AFRICA, AMERICA LATINA E MEDIO ORIENTE pays d'Afrique, d'Amérique latine et du Moyen-Orient)</p> <p>IREM ISTITUTO DI RICERCA SULL'ECONOMIA MEDITERRANEA (Institut de recherches sur l'économie méditerranéenne)</p>	<p>Tél:(6)679 23 21/ 679 23 11 Fax:(6)679 78 49</p> <p>Viale Antonio Gramsci, 5 80122 NAPOLI Tél:(81)68 15 30 Fax:(81)761 11 57</p>	<p>Sciences politiques Economie Développement</p> <p>Economie Démographie Développement</p>	<p>d'Afrique, d'Amérique Latine et du Moyen-Orient. Etudes et recherches, notamment sur les processus de transformation en cours dans ces régions et la coopération entre les Etats à différents niveaux de développement. Organisation de colloques et tables rondes inter-nationaux. Publications périodiques : Politica internazionale. Collection "Atti e documenti" Recherches individuelles sur l'économie des pays méditerranéens. Diffusion d'instruments d'information. Organisation de séminaires et de colloques internationaux. Publications périodiques : Review list. Accession list</p>
	<p>ISPROM ISTITUTO DI STUDI E PROGRAMMI PER EL MEDITERRANEO (Institut d'études et programmes pour méditerranée)</p>	<p>Casella postale 81 07100 SASSARI Tél:(79)23 73 64 Fax:(79)20 00 83</p>	<p>Histoire Droit Economie Environnement</p>	<p>Recherches et études méditerranéennes interdisciplinaires, notamment dans les domaines juridiques, historique et économique. Organisation de séminaires d'étude et de tables rondes Publications périodiques : Quaderni mediterranei. Cooperazione mediterranea</p>
JORDANIE	<p>ARAB THOUGHT FORUM (Forum de la pensée arabe)</p>	<p>Housing Bank Shmelsani center P.O.B.925 418 AMMAN Tél:(6)67 87 07/ 67 87 08 Fax:(6)67 53 25 Télex:236 46 ATF</p>	<p>Monde arabe Sciences politiques. Relations internationales Sciences humaines et sociales Education. Pédagogie. Sociologie</p>	<p>Réunit les intellectuels arabes, des personnalités du monde scientifique et des décideurs. Dynamisation de la coopération entre les états islamiques et de développement. Recherches et études: économiques, sociales et culturelles dans le monde arabe. Organisation de rencontres</p>

			Migrations Commerce	interarabes et arabo-internationales. Coopération avec les 22 pays arabes. Publications périodiques Al-Muntada The state of the Arab World
LIBAN	MNAC MAISON NAAMAN POUR LA CULTURE	BP 576 JOUNIEH Tél:(9)93 50 96 Télex:49 140 Le	Economie Politique Littérature Histoire contemporaine Stratégie Ethnologie Islam Religion	Recherches, constitution de monographies, de biographies et de bibliographies sur le Proche-Orient, la Méditerranée et le monde arabe. Documentation. Traduction. Edition. Publications périodiques: Siyassa wa strategia (politique et stratégie) The Arab World.As-Sihafa wal-i'lam (presse et information)
SYRIE	ACSAD ARAB CENTER FOR THE STUDIES OF ARID ZONES AND DRY LANDS (Centre arabe d'études des zones arides et des régions sèches)	P.O.B.2440 DAMAS Tél:(11)755 713/ 755 714 Télex:412697 ACSAD SY	Hydrologie Aridité Géologie Climatologie Agriculture Elevage Sociologie Economie des régions arides Statistiques	Développement de la connaissance des terres arides, par entre autres l'échange d'expériences entre les pays arabes. Programme régional de recherche sur la production et le développement de blé et d'orge dans les régions semi-arides, en collaboration avec l'Algérie, la Libye, le Maroc, la république arabe du Yémen et la Syrie. Formation. Publications périodiques : Agriculture and water in Arab Arid Zones Camels Newsletter.Agricultural indicators for Arid and semi-Arid Zones in Arab Countries.Rapport annuel (par secteur d'activité) Maison d'édition spécialisée dans la diffusion de publications périodiques et documentaires concernant la presse, les institutions, la législation, l'économie et la politique du monde arabe.Services documentaires sur tous les sujets inté-
	OFFICE ARABE DE PRESSE ET DE DOCUMENTATION	67, place Chahbandar B.P. 35 50 DAMAS Tél:(11)426 166 Fax:(11)426 021 Télex:411613 OFASY	Monde arabe Communication Médias Journalisme Science politique. Economie	

				ressant la Syrie et le monde arabe. Publications périodiques : Revue de la presse arabe. Syrie et monde arabe. Yearly report on Syrian economy
--	--	--	--	---